

COMPTE RENDU

« MINUTES » DU PROCÈS INTENTÉ PAR DENIS BAUPIN TWITTER PAR MARIE BARBIER JOURNALISTE DE L'HUMANITÉ DU 4 AU 8 FÉVRIER 2019 DEVANT LA 17^É CHAMBRE DU TRIBUNAL DE PARIS

- Marie Barbier
- 8 févr.

La décision est **mise en délibéré au 19 avril à 13h30.**

- L'audience est levée !
- 8 févr.

"Ce qu'on vous demande c'est une décision judiciaire qui aille au delà du cas de la presse, qui fasse le même événement que le procès de Bobigny dont on a parlé tout à l'heure. Parce que les femmes elles nous libèrent tous."

8 févr.

"Pour terminer, comme je suis un aîné dans cette audience, on parle de libertinage soixante-huitard, l'héritage des années 70 ça n'est pas ça, c'est cette longue marche des femmes."

- "Il ne s'agit pas des hommes contre les femmes, il s'agit de nous tous."

8 févr.

"Ce procès a montré en même temps combien on a besoin de vous, d'une décision exemplaire."

8 févr.

Edwy Plenel est visiblement ému "je voudrais dire que je n'ai jamais assisté à un procès de presse comme celui là, où il y a tant d'émotions, on s'est parfois cru aux assises."

8 févr.

"Pour être à la hauteur de cette parole, pour qu'elle puisse avoir un sens et être écoutée. J'espère que modestement nous y avons contribué" .

Lenaïg Bredoux "Ces femmes ont pris un risque immense il y a 3 ans quand elles se sont confiées à nous. Cette responsabilité immense quand on est journaliste c'est de faire au mieux son travail."

- 8 févr.

"Aucun d'être nous ne vivra jamais le poids de la domination

masculine", dit Frédéric Toutain.

8 févr.

Jean-Claude Biau s'excuse d'avoir l'accent du sud (Me Pierrat y avait fait référence).

8 févr.

Annie Lahmer "pendant ces 3 années ça n'a pas été simple. J'ai un torticolis depuis 3 ans, je n'arrive plus à tourner la tête. Peut être que je ne veux plus regarder derrière et que ce procès va m'aider à regarder devant."

8 févr.

"C'est pas la parole qui est libérée, on a toujours parlé. Ce qu'ont fait ces journalistes, c'est le développement de l'écoute. Il faut écouter les femmes."

8 févr.

Elen Debost : "Je voudrais dit merci à Mme la procureure, on attendait ces mots ; merci à Cécile Duflot ; merci aux hommes de notre parti qui ont fait un geste historique"

8 févr.

"Pendant 3 ans, on a eu peur de ce procès, que nos vies soient crûment dévoilés. Les défenses qui salient les femmes ne devraient plus être autorisées aujourd'hui"

8 févr.

Sandrine Rousseau : "Il y a d'autres Denis Baupin, ailleurs. Il est important que les journalistes enquêtent sur ces questions là"

8 févr.

Geneviève Zdrojewski dit qu'elle a été "extrêmement blessée" par le témoignage de Dominique Voynet. "Il faut être vigilant, on peut toujours reculer, c'est à vous, aux médias, de nous protéger."

- 8 févr.

"Nous les femmes savons lire, monsieur Pierrat, dans les filatures de Roubaix et d'ailleurs. Nous savons lire l'article de loi sur le consentement. Nous avons le droit de disposer de nos corps !"

- 8 févr.
"Nous les femmes victimes de violences sexuelles, sommes résilientes. Nous avons mis un mouchoir sur nos histoires, avons continué à travailler, parfois avec notre agresseur."

8 févr.

Isabelle Attard lit un texte : "pour la 1^{ère} fois des cadres et militants d'un parti sont venus dire qu'ils savaient et qu'ils auraient dû nous protéger, je les remercie."

8 févr.

Fin des plaidoiries de la défense.

- Le président du tribunal donne la parole aux prévenus.
- "Je souhaiterais que justice soit faite", dit Laurence Mermet.

8 févr.

"On ne badine pas avec l'expression des femmes, on la touche avec précaution. Monsieur le président, madame, monsieur, je vous demande un magnifique jugement sur la vérité !", conclue Me Tordjman.

8 févr.

"L'eau coule, le fleuve coule et on vient vous dire qu'il faudrait faire 8 févr.

"A Mediapart, on ne fait quasiment jamais de reconventionnelle. Mais vous condamnerez M. Baupin pour procédure abusive !"

8 févr.

* tape sur la table, vous aurez compris.

8 févr.

C'est assez difficile de retranscrire la plaidoirie de Me Tordjman, qui est totalement habité par son dossier : il tape sur la table, crie, fait des allers-retours entre la barre et son banc. Bref, c'est beau à voir.

8 févr.

"Est-ce que le public n'a pas le droit de savoir que le vice président de l'Assemblée nationale est un odieux personnage ? Évidemment qu'on a le droit de savoir. Il avait une partie noire qu'il fallait révéler. Évidemment que c'est l'intérêt général ! »

- 8 févr.

"Comme on l'a entendu dans le procès du 36 quai des Orfèvres, quand

une femme dit non à 8h, c'est un non à 9h, c'est un non à 10h, quand femme dit non, c'est non ! »

- 8 févr.

"On vit avec les faits, mais la qualification elle met longtemps à émerger."

8 févr.

"La force des témoignages doit nous faire réfléchir nous les hommes, et les femmes en responsabilité. Nous ne pouvons plus fermer les yeux ! Ca n'est pas possible dans une société démocratique".

8 févr.

"Ce dossier n'est qu'une série d'aveux de monsieur Baupin ! Et on voudrait nous faire croire que personne n'a rien vu ?!"

8 févr.

"Nous voulons une décision sur le fond, une relaxe et rien d'autre !"

8 févr.

"Si vraiment on avait voulu poursuivre, une citation directe contre M. Plenel suffisait. Non, on gagné du temps"

- (Denis Baudin a porté plainte avec constitution de partie civile.)

8 févr.

"Monsieur Baupin sait parfaitement que c'est vrai."

8 févr.

"Où est la plainte en dénonciation calomnieuse ? C'est ça qu'il aurait du faire."

8 févr.

"Que fait M. Baupin ? Pas un texto, pas un mot, rien. Évidemment que le papier aurait été différent. Il est responsable de ce papier et de sa force."

8 févr.

"Entre le 2 et le 4 mai 2016, il y a 9 mails et 2 demandes de textos" entre les journalistes et Denis Baupin.

8 févr.

"Que fait M. Baupin le 8 avril 2016 ? Il envoie une lettre à M. Plenel pour lui dire de s'abstenir - s'abstenir ! C'est historique ! - de publier l'article"

8 févr.

"Qui Denis Baupin envoie à la barre ? Sa femme, son ex femme et sa première femme ! On nous dit qu'on aurait dû les interroger mais c'est un papier sur la sexualité de M. Baupin ? Non, sur ses agressions."

8 févr.

Dominique Voynet et Emmanuelle Cosse disent qu'elles n'ont pas parlé ? "Dans les familles, quand le père viole la fille, elle prend son petit déjeuner avec lui le matin ! Les femmes victimes ne disent jamais rien ! Mais aujourd'hui, elles parlent !"

8 févr.

"Mme Pompili a fait un faux témoignage, accuse Me Tordjman. Et c'est un scandale !". La députée a fait une attestation en faveur de Denis Baupin dans cette affaire.

8 févr.

"Historique ce procès : on nous reproche 32 passages. Qu'est ce que ça veut dire ? Que tout le reste, qui n'est pas poursuivi, est vrai"
J'aime

8 févr.

Me Tordjman refait l'enquête des journalistes. "Qu'est-ce qu'on découvre ? Des collaboratrices révèlent aussi des harcèlements. Ça fait 7. 7 victimes."

8 févr.

"Ça n'est plus admissible d'entendre des comportements pareils !",
tonne Me Tordjman.

8 févr.

"Monsieur le président, madame, monsieur, je vous demande solennellement que ces femmes n'aient plus jamais peur de dénoncer les comportements des hommes qui commettent des infractions pénales"

- 8 févr.

Me Tordjman lit la tribune "Bas les pattes" publiée en mai 2015 "Nous aurions adoré, y écrivent les journalistes politiques (dont Lenaïg

Bredoux), pouvoir toutes signer ce texte sans avoir à se retrancher derrière l'anonymat".

8 févr.

"Qu'est ce qu'on a entendu pendant une semaine ? Que tout le monde savait."

8 févr.

"Même la parole d'un homme, avocat comme moi, elle peut être belle, elle peut être juste, elle peut être respectueuse."

8 févr.

"C'est un procès historique, c'est le procès de la parole libérée. Nous vous demandons une magnifique décision."

privé

8 févr.

Me Emmanuel Tordjman : "J'ai l'honneur et la fierté de venir devant vous défendre Lenaig Bredoux et Edwy Plenel, de Mediapart"

8 févr.

L'audience est suspendue quelques minutes.

8 févr.

Camille Souleil-Balducci défend Fédric Toutain elle demande que soit reconnu le caractère abusif de cette procédure, "le dévoiement de l'histoire".

8 févr.

"Quand tout est petit, femmes vous restez grandes", c'est un vers d'Hugo qui résume ce procès. Parce que tout est petit de l'autre côté de la barre..."

8 févr.

"On a passé une heure à citer l'enquête préliminaire et une heure à citer les textos. Quel rapport avec la diffamation ? Ces faits sont postérieurs aux articles !"

8 févr.

"Ça suffit ce procès. Nous avons pataugé dans des auge de

cochonneries."

8 févr.

"Je trouve inadmissible, insupportable qu'on falsifie les témoignages de la partie civile. On leur a posé des questions et la réponse était tjs la même "Je n'ai pas su, mais je n'exclue pas"."

- 8 févr.

"Non, non et non Sitbon Gomez n'est pas parti en ricanant de cette audience. Je l'ai retrouvé par terre, en larmes ! Qu'on ne vienne pas dire que ce garçon est parti en ricanant"

8 févr.

"C'est quelque chose de très choquant et inacceptable d'avoir à ce point dévoyer ce procès"

8 févr.

"Tout au long de ce procès, je n'ai eu qu'une chose en tête, les vers du poète : "Quand tout vient à être petit, femmes vous restez grandes"."

8 févr.

Antoine Comte : "j'ai un peu détesté ce procès, c'est un procès dévoyé qui transforme des témoins femmes, des victimes, en prévenues en accusées"

Sabrina Aribi demande la relaxe de son client, Jean-Claude Biau.

- 8 févr.

"Ces femmes ont entamé une marche qui va dans un sens, celui d'une vraie parité, d'une vraie égalité" conclue Me Lebras.

- 8 févr.

"Je vais retenir de cette audience la contrition de Stéphane Sitbon-Gomez. Nous les hommes, on était cons, on était lâches, on a laissé faire."

8 févr.

"Madame, vous n'êtes pas un steak, vous êtes nos mères, nos soeurs, la meilleure partie de nos couples."

8 févr.

"Votre défense, elle était indigne, elle était odieuse !" lance Me Lebras en se tournant vers Me Pierrat (ce dernier s'est mis au bout de son banc pour travailler sur son ordinateur, il ne lève pas la tête).

- 8 févr.

"Denis Baupin et Dominique Voynet en 68, ils avaient respectivement 10 et 8 ans, c'est peut être un peu jeunes pour se rattacher à une génération".

- 8 févr.

"A la troisième fois, celui qui s'est frotté dans le métro, il prend du ferme ! Alors entendre dire ici que c'est le râteau du lycéen..."

8 févr.

Yann Lebras, pour Geneviève Zdrojewski : "il y a des oreilles qui saignent quand on vient vous dire que mettre la main sur les seins, c'est de la drague pataude".

rivé

8 févr.

"En nov 1972, Gisèle Halimi disait "Parce que nous les femmes nous nous sommes mise en marche, je crois que nous n'accepterons plus que se perpétue cette oppression" conclue Me Moleon.

8 févr.

"La honte aussi des regards menaçants envers les prévenues tout au long de la semaine."

- - y'a des limites consoeur, intervient Emmanuel Pierrat.

8 févr.

"Je ne sais pas si vous avez vu leur émotion pendant les réquisitions du ministère public qui leur disait enfin "Vous n'êtes pas des menteuses"."

8 févr.

"Vous avez compris hier matin en entendant les témoins à quel point c'était difficile de parler. On disait à M. Baupin "si ça sort tu es viré", seulement si ça sort...."

- **Marie Barbier**

@Mar_Barbier

8 févr.

"En tant que femme, jeune, je ressens tout ce qu'ont ressenti Isabelle, Laurence, Sandrine, Elen, Annie, Geneviève et toutes les autres"

continue Claire Moleon.

8 févr.

"C'est difficile pour Mme Attard de tendre 'es relations avec cet homme suprêmement intelligent avec qui elle voulait travailler".

8 févr.

"Une drague lourde n'est pas consentie. Il n'y a aucun message où Mme Attard l'encourage. Soit elle ne répond pas aux compliments, soit elle répond sur un ton professionnel, soit elle invente des parades."

ge privé

8 févr.

L'avocate qui plaide actuellement (celle qui a compté le nombre de femmes dans la salle) est Claire Molson, avocate d'Isabelle Attard (désolée pour ce retard d'information).

- 8 févr.

"A l'issue de cette semaine d'audience, on s'est demandé si on avait vraiment besoin de plaider. Mais je crois que c'est important qu'on prenne cet espace de parole."

8 févr.

"C'est un procès historique. Il y a les 6 prévenues derrière moi, mais aussi toutes les autres. J'ai compté, dans cette salle il y a 48 femmes. Selon les statistiques, 25 ont connu des violences sexuelles."

privé

8 févr.

"Il faut que votre décision dise : n'ayez plus peur, parlez".

8 févr.

"Ensuite, il y a le préjudice moral et financier - ça vous donnera mes tarifs - de cette procédure. Elle n'avait pas à subir ça."

- 8 févr.

"Je vous demande de relaxer et pas au bénéfice du doute. Bien sûr que tout ça est établi, on a même trop de témoins."

8 févr.

"Toutes ont raconté des faits assez similaires. Voynet nous dit "on se moquait de lui parce qu'il était pataud et provincial" - merci pour la province."

8 févr.

"Par souci d'honnêteté - ELLE - Sandrine Rousseau vous dit que cette scène était furtive. C'est une agression sexuelle caractérisée."

8 févr.

(Beaucoup de monde sur les bancs du public venu assister aux plaidoiries de la défense)

8 févr.

"Dans ce domaine, le silence est organisé et il perdure."

8 févr.

"Sandrine Rousseau le soir même elle se confie à son mari. Parce que c'est Machiavel, six ans avant elle organise le complot."

- 8 févr.

"Vous savez combien j'ai de témoins ? 10. C'est pas banal. Le "libertin incompris" dit sa fiche wikipedia... "

- 8 févr.

"L'autre chose dans ce dossier c'est la multiplicité des victimes. On ne peut pas se tourner dans un couloir ici sans en voir une. Y'en avait 14 au début, on est à combien maintenant ? Un prédateur..."

8 févr.

"Fait être l'avocat de Denis Baupin pour dire elle (Sandrine Rousseau, NDLR) n'était pas sincère... Elle était là, elle était en larmes."

- 8 févr.

"Je ne sais pas ce qui lui est retransmis de ce qui se passe de cette salle d'audience. Cécile Duflot qui nous a émus aux larmes, j'aurais aimé qu'il l'entende."

- 8 févr.

"La cerise sur le gâteau c'est M. Baupin qui ne vient pas. Il veut laver son honneur, il organise un duel mais il ne vient pas. C'est extraordinaire."

8 févr.

"Je me souviens de Sandrine Rousseau en pleurs devant un juge d'instruction qui lui explique pourquoi elle est poursuivie."

8 févr.

"Lui sait ce qu'il a fait ! Et cette photo pour les droits des femmes, avec ce petit sourire et ce rouge à lèvres dégoulinant"

8 févr.

"Et elle a dû repartir d'ici comme elle est repartie. Et nous, on était malheureux comme les blés, nous tous du côté de la défense."

8 févr.

"J'ai du faire le salopard et demander à Emmanuelle Cosse si elle avait connaissance des SMS de son mari. Elle a répondu qu'elle ne le pensait pas violent."

8 févr.

"Bien sûr qu'elles sont citées en toute conscience ! Ce procès a été inversé complètement. J'ai l'impression d'être du côté des parties civiles, mais parce que je suis du côté des parties civiles !"

- 8 févr.

Me Jean-Yves Moyart : "Je ne comprends pas ce procès, moi aussi il me révolte, je n'avais jamais vu ça, jamais, jamais. Un prédateur sexuel qui fait citer ses victimes pour les trainer dans la boue."

8 févr.

"Moi je dis honte sur vous, Denis Baupin, honte sur vous. Cette procédure est évidemment abusive, c'est une procédure bâillon pour fermer la porte qu'elles ont essayé d'ouvrir."

- 8 févr.

Elen Thoumine (avocate d'Ellen Debost) : "Pour ma cliente, ce procès est de l'intimidation, une tentative de M. Baupin de museler la parole des femmes"

- 8 févr.

"Je demande au tribunal de relaxer Laurence Mermet et de nous ouvrir les portes de ce nouveau monde".

8 févr.

"Le courage ce n'était pas la dénonciation, non c'était ces femmes venues raconter et demander un peu de respect".

8 févr.

"Puisque M. Baupin n'était pas là pour laver son honneur, ce sont celle-là qui se sont chargées de laver le leur."

- 8 févr.

"Envoyer sa femme laver l'opprobre, ça c'est du courage ? Non. Le courage c'était d'affronter la peur."

8 févr.

"Manifestement ce dossier nous montre autre chose : le courage n'est pas un attribut viril"

- 8 févr.

"J'aurais aimé voir un peu plus de courage et un peu moins de lâcheté. Et surtout un peu moins de mépris. Pour laver son honneur, il faut être là soi-même"

privé

8 févr.

"Il y a quelque chose de pourri au palais Bourbon. Par leurs cris, ces femmes vous demandent de les chasser ces fantômes. Il faut libérer la parole, mais aussi libérer l'écoute."

- 8 févr.

"Il est temps d'ouvrir les fenêtres, de chasser les fantômes de cette phallocratie institutionnelle"

- 8 févr.

Romuald Sayagh (avocat de Laurence Mermet) : "Ce dossier c'est un vieux monde qui se meurt, un nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent des monstres"

- (Emmanuel Pierrat est revenu)

8 févr.

"Comme souvent la 17e vient donner le "la" sur les questions de société, la liberté d'expression mérite d'être proclamée à l'occasion de votre jugement".

8 févr.

"Vous avez l'occasion de rendre dans ce jugement un vrai encouragement à ce que la parole se libère"

8 févr.

Ne pas interroger les compagnes ? "Je trouve que les journalistes ont eu une retenue exemplaire. Qu'allaient celles dire de plus ? »

- 8 févr.

"Les SMS sont constitutifs d'un délit !" dit Basile Ader qui cite l'un d'eux "J'ai envie de mettre ma bite dans ton cul". " C'est pas inventé ça, non, c'est ce que M. Baupin écrit !"

- 8 févr.

"61 personnes ont été interrogées dans cette enquête ! Je n'ai jamais vu ça dans une enquête. Mme Duflot n'a pas voulu qu'on en parle. Beaucoup de journalistes auraient balancé, eux ils ont respecté."

8 févr.

"M. Baupin, lui n'est pas là, il laisse son avocat - qui n'est plus là d'ailleurs (rires dans la salle) - faire le travail. Ça c'est l'expression de la toute-puissance. Lui il a fui, il a fui comme un couard."

8 févr.

"Certes c'est désagréable d'être sur le banc mesdames, mais vous aurez un magnifique jugement qui va vous relaxer et dira que vous avez bien fait de parler."

8 févr.

"Je vais plaider la bonne foi", explique Basile Ader, tandis qu'Emmanuel Pierrat sort de la salle d'audience.

- 8 févr.

"Ces femmes ont affronté 2 choses : ces codes masculins et puis chez les Verts, on couche avec tout le monde, c'est la liberté tellement bien décrite par notre contradicteur dans certains de ses livres"

- 8 févr.

Baupin avec du rouge à lèvres pour le 8 mars : "tout à coup, c'était le rouge des baisers qu'il avait arrachés"

-

8 févr.

Le vice bâtonnier, Basile Ader, avocat de France Inter commence : "C'est un procès qui a pu paraître un peu long et un peu brutal. Mais il a été exemplaire."

- 8 févr.

L'audience reprend avec les plaidoiries des avocats de la défense. Ils sont douze (et oui, ils sont en colère).

Suspension d'audience.

8 févr.

"La seule qualité de ce procès aura été de mettre en exergue une impérieuse lutte contre le silence" qui entoure les violences sexuelles.

8 févr.

Sur la question des qualifications pénales : "la justice n'est pas la seule à pouvoir s'interroger sur ces questions là. Ce travail qui est sérieux ne mérite pas d'être condamné par votre tribunal"

- 8 févr.

Le contradictoire a été respecté puisque les journalistes ont demandé à rencontrer Denis Baupin, explique la procureure.

8 févr.

"Certes tout le monde n'a pas été entendu, mais c'est impossible. Les journalistes ont fait un travail sérieux."

- 8 févr.
"Toutes les dénonciations entendues par les journalistes n'étaient pas dans les articles, je pense à celui de Mme Duflot, qui était saisissant."
- 8 févr.
"Le travail d'enquête journalistique n'est pas un travail d'enquête de police. Le manque des SMS ne les empêche pas, ni d'enquêter, ni de mentionner ces faits dans des articles de journaux."
8 févr.
"S'il y a calendrier politique, il est permanent, alors on ne pourrait jamais parler de violences sexuelles commises par des personnalités politiques."
8 févr.
"La prescription ne jette pas un tombeau sur les faits décrits. S'interroger sur les faits reprochés à M. Baupin est bien un sujet d'intérêt général."
8 févr.
"Je vais donc vous demander pour chacune de ces personnes d'entrer en voie de relaxe "
8 févr.
Annie Lahmer : "rien dans la description des faits ne permet de dire qu'elle a manqué de sincérité quand elle a rapporté ces faits aux journalistes."
- 8 févr.
Isabelle Attard exprime "une répétition de refus qui ne sont pas clairement compris par M. Baupin"
8 févr.
Elen Debost est "sincère quand elle vient dire qu'elle a mal vécu cette relation épistolaire."
8 févr.
Sandrine Rousseau est "constante" dans ses déclarations et ne répond plus aux SMS de Denis Baupin après l'agression qu'elle

raconte.

- 8 févr.

La procureure, Florence Gilbert : "oui chacune des personnes prévenues a sincèrement rapporté son vécu subjectif, on ne peut pas leur faire grief de mauvaise foi".

- 8 févr.

L'offre de preuve est recevable explique la procureure (qui parle très vite) puisque ce sont des infractions qui sont dénoncées, cela ne relève donc pas de la vie privée.

- 8 févr.

"Je ne vais pas garder plus longtemps le suspense sur mes réquisitions, pour moi il n'y a pas lieu de condamner."

- 8 févr.

"Le cadre de ce procès est bien celui d'un procès de presse, ces publications ont-elles gratuitement jeté l'opprobre sur une personne ou ont-ils été écrits dans le cadre du droit de la presse ?"

8 févr.

"Aujourd'hui on n'est pas en train de faire le procès de M. Baupin et des agressions sexuelles supposées, on ne peut pas tordre l'enquête pour dire qu'il est innocent."

8 févr.

"Il y a une forme de cécité de ne pas voir ce qui a été dit par le parquet de la part de l'avocat de la partie civile. Une partie des faits sont manifestement poursuivables s'ils n'avaient été prescrits d'après le parquet."

8 févr.

La procureure commence ses réquisitions en saluant le "courage" des femmes qui sont venues témoigner. "En creux vous lirez l'absence du plaignant".

8 févr.

"Les femmes, je savais qu'elle viendrait mais je pensais qu'elles viendraient comme témoins. Ce qui me tient à cœur, c'est la

condamnation de ces deux articles."

- 8 févr.

"Il y a impossibilité pour ceux qui sont attaqués de rapporter la preuve qu'ils n'ont rien commis, c'est extrêmement difficile."

- 8 févr.

"La jurisprudence dit que vous ne pouvez pas raconter tout et n'importe quoi dans un article de presse."

8 févr.

"Rapporter l'offre de preuve d'une chose qui n'a pas existé, encore une fois c'est compliqué. »

- 8 févr.

"Elle pense qu'elle peut venir ici faire le show politique, mais ne dit rien sur les transactions pour harcèlement chez les Verts. Vous apprécierez."

8 févr.

"Mme Duflot a été entendue par les enquêteurs qui ont pris ses déclarations avec beaucoup de circonspection et ont classé les faits."

8 févr.

Bonne question : peut-on briser le secret des sources dans une audience publique ?

8 févr.

"Hier Cécile Duflot est venue pour la vérité, pour l'offre de preuve, les médias s'en sont repus. Elle est venue nous dire qu'elle avait été victime."

8 févr.

"On rentre dans le dur du droit de la presse comme vous avez compris. L'offre de preuve que vous avez reçu est très loin de ce que demande la loi et la jurisprudence."

8 févr.

"C'est très compliqué de venir rapporter la vérité des faits diffamatoires. C'est très, très, très compliqué, surtout dans le droit de la presse."

8 févr.

L'avocat lit la série des SMS (et donne son nom à la fin de chaque SMS). "Je les relis, comme on est lynchés médiatiquement".

8 févr.

Emmanuel Pierrat vient de citer une dizaine de fois le nom de cette journaliste (qui voulait rester une source anonyme) et de donner le nom du média où elle travaille.

8 févr.

"Mme X., puisque c'est son nom, Mme X. donc dit qu'elle trouvait ces SMS déplacés et malvenus."

8 févr.

Dernier passage, celui concernant une journaliste radio qui raconte anonymement un harcèlement par SMS le 30 et 31 dec 2014.

• 8 févr.

Concernant Laurence Mermet : "la nuque n'est pas une zone érogène pour elle, d'après les conclusions de son avocat, donc ce n'est pas une agression sexuelle, ni un harcèlement."

8 févr.

"M. Biau il n'a pas le droit de faire ça, de venir de son sud ouest pour dire que c'est une agression sexuelle."

8 févr.

"C'est une personnalité compliquée qui a plein de choses à raconter, mais ça ne relève pas de la magistrature. C'est à mettre de côté."

8 févr.

"Vous avez vu les déclarations de Mme Voynet sur la probabilité que M. Baupin ait sauté sur cette patronne, à deux reprises."

8 févr.

Geneviève Zdrojewski "elle est de droite et écolo, ce n'est pas du tout un reproche".

8 févr.

Emmanuel Pierrat en est au 16e passage (sur 45) des articles incriminés et plaide depuis bientôt 2 heures.

- 8 févr.

"Les journalistes sont plus procureurs que les procureurs, plus juges d'instruction que les juges d'instruction et eux, mettent en examen."

- 8 févr.

"Soit ça s'est passé, c'était grave mais elles n'ont pas jugé bon d'aller dénoncer les faits, d'aller porter plainte."

8 févr.

"Pourquoi ces gens n'ont pas été capables de dénoncer les cas de figure dont elles ont entendu parler ? Soit ça ne s'est pas passé, ou ce n'était pas grave, c'était des crétineries."

8 févr.

"Je suis très perplexe sur la capacité de ces gens à taire les faits pendant des années et à passer à l'attaque dans des moments politiques extrêmement opportuns."

sage privé

8 févr.

"André Breton disait "La pornographie c'est l'érotisme des autres". Je le crois sincèrement. Ici, nous avons des jeux de séduction entre adultes, ce n'est pas du harcèlement".

8 févr.

"Sur Elen Debost nous avons les conclusions de l'enquête judiciaire. L'OPJ qui recueille sa plainte dit qu'elle n'avait pas exprimé clairement son refus aux échanges de messages."

8 févr.

"J'attire l'attention de votre tribunal sur le fait que nous sommes avec des femmes très intelligentes, éduquées, elles font la loi et c'est très bien. Elles savent analyser, lire, elles ont le recul, pour qualifier."

8 févr.

"Ce n'est pas du harcèlement sexuel quasi quotidien, c'est des

échanges cordiaux professionnels. Jusqu'à ce qu'elle lui dise "tu me fatigues avec ta drague" et hop c'est terminé."

8 févr.

"Je suis d'accord il y a un ton un peu déplacé, mais on est avec des gens qui sont deux députés. C'est une femme forte. On m'a reproché de dire qu'on n'était pas dans une filature de Roubaix..."

- 8 févr.

"Il y a ce moment où il dit "Est ce que j'ai le droit de te dire que tu es en beauté ?". Est-ce que c'est du harcèlement sexuel quasi quotidien ?"

8 févr.

"Il y a deux mois de SMS, ensuite ce sera des mails. L'enquêteur de police scientifique dit qu'il n'y a rien !"

8 févr.

Pour Isabelle Attard, "rien n'est prescrit" plaide Me Pierrat. "La qualification pénale pour les journalistes c'est harcèlement sexuel".

8 févr.

"Est-ce que le mot sexuel lui est venu plus tard ? Une agression c'est grave."

8 févr.

"Dans les accusations contre Marie-Antoinette en 1789, il y a l'inceste. Elle dit" j'en appelle a toutes les mères de France", parce que ce n'est pas possible de démontrer qu'elle n'est pas coupable."

8 févr.

Me Pierrat lit des SMS de Sandrine Rousseau à Denis Baudin. "Je ne crois pas qu'une femme intelligente comme Mme Rousseau puisse écrire cela à son harceleur sexuel."

8 févr.

"Voilà une femme qui écrit des livres sur les violences sexistes et qui nous dit qu'elle ne savait pas que c'était une agression sexuelle."

8 févr.

"Marcel Proust a théorisé quelque chose que j'aime beaucoup, c'est le souvenir reconstitué. Ce décalage dans le temps m'intéresse beaucoup."

- 8 févr.

Me Pierrat lit les passages des articles de France inter et Mediapart. Sandrine Rousseau y dit "le mot agression sexuelle, je l'ai mis très longtemps après."

- 8 févr.

Me Pierrat en vient aux SMS. Il prend une pile avec des dizaines de feuilles. "Rassurez-vous je ne vais pas tous les lire".

- 8 févr.

"Il y a des blagues idiotes, des gestes déplacés. Des choses qu'on ne trouverait pas sympathique aujourd'hui. Est-ce que c'est une agression sexuelle ? Je ne crois pas."

8 févr.

"On ne peut pas être constamment dans l'anonymat", dit Me Pierrat qui redonne les noms des témoignages anonymes.

8 févr.

"Si on devait qualifier pénalement tout ce qui nous est désagréable, ce serait un enfer."

8 févr.

"Est-ce qu'une caresse dans la nuque c'est une agression sexuelle ? Je ne le crois pas. Est ce que les journalistes ont eu le droit de le dire ? Non."

8 févr.

Me Pierrat lit une série de dépositions qui parlent de "drague lourde".

"Vous avez entendu des prévenus parler de caresse dans la nuque, il y a plusieurs façons d'interpréter ce geste."

8 févr.

"La réalité, je suis désolé, c'est le libertinage."

8 févr.

"C'est ça le problème des journalistes, avoir voulu qualifier pénalement ce qui n'était pas répréhensible."

8 févr.

"Denis Baupin ne fera plus de carrière dans la politique, il est mort. Est-ce que son attitude était pénalement répréhensible ? Il n'y a rien, c'est lourdingue mais pas répréhensible par la loi pénale."

8 févr.

"Annie Lahmer a eu la franchise de dire ici que c'était un parti où on couchait les uns avec les autres. ("j'ai dit ça moi ?", réagit Annie Lahmer) Je ne juge pas du tout moralement. J'ai défendu le mariage gay, non pas pour le mariage mais contre la discrimination."

- 8 févr.

"Chez les verts il y a quelques années, il y avait rapport à la fidélité, au mariage, à l'amour libre. Ça semble très loin maintenant, le 19e siècle."

- 8 févr.

Emmanuel Pierrat vise Cécile Duflot qui aurait fait une transaction financière avec un membre d'EELV pour "étouffer" un scandale de harcèlement dans le parti.

8 févr.

"Certains qui sont venus ici se plaindre d'agressions qui n'existent pas se sont bien gardés de vous dire qu'ils avaient transigé financièrement pour taire un harcèlement".

8 févr.

"C'est vrai que nous n'avons pas répondu aux journalistes (de France inter et Mediapart), parce que le temps..."

8 févr.

"M. Baupin n'a fait l'objet d'aucune garde à vue, n'a jamais été mis en examen et n'a jamais comparu devant un juge."

8 févr.

Emmanuel Pierrat brandit un tableau avec les noms de toutes les personnes que les journalistes auraient dû contacter : "épouses, concubines, adjointes... 40 personnes qu'il faut entendre pour comprendre toute l'histoire"

8 févr.

"Mme Cosse est certes l'épouse de Denis Baupin, mais elle est autre chose de part son parcours : présidente d'act up, journaliste... On peut difficilement penser que c'est une faible femme".

8 févr.

"On était embêté qu'une partie des faits soient prescrits. Sans cela, ça aurait été plus clair. On n'aurait pas eu le communiqué de M. Molins, partial et médiatique."

8 févr.

"BFM campait jour et nuit devant chez lui. De la même façon qu'ici il y a eu Quotidien. J'ai dû repousser ce journaliste. C'est ce traitement qui m'a été réservé. Emmanuelle Cosse a dû s'enfuir (du tribunal) parce qu'elle s'est fait attraper."

- 8 févr.

"La police a entendu Denis Baupin, pendant 2 jours, ça a été très long. Cela explique en partie pourquoi il n'est pas ici. Ensuite il y a eu les paparazzis, les tombereaux d'insultes et de menaces."

- 8 févr.

"Des gens se sont étonnés de ne pas avoir été contactés par les journalistes."

8 févr.

"Denis Baupin n'était peut être pas l'homme le plus charismatique, mais il avait un savoir, sur le nucléaire."

8 févr.

"J'ai eu le malheur de dire "mormonne en cheffe", ça a été repris par tout le monde, mais j'assume."

8 févr.

Emmanuel Pierrat parle de Dominique Baudis. "Edwy Plenel, alors directeur du Monde, laisse passer plusieurs articles sur la maison de l'horreur qui n'existe pas."

8 févr.

"M. Molins est un homme de presse, il parle a BFM pendant 2 heures et rédige des communiqués de presse" (le communiqué du parquet de Paris évoquait des faits « susceptibles d'être poursuivis pénalement » mais prescrits, NDLR)

8 févr.

"Je veux bien que les téléphones partent dans les toilettes, soient volés... Mais big brother nous suit. Ça n'a pas été très compliqué de retrouver la téléphonie."

8 févr.

"La police judiciaire a enquêté sur les faits prescrits et non prescrits. 40 personnes ont été entendus par la PJ. Nos enquêteurs zélés n'en ont entendus qu'une 20e."

- 8 févr.
"Les policiers ont entendu les 15 ou 16 témoins importants que les journalistes n'ont pas juger bon d'entendre."
- 8 févr.
Me Pierrat : "La seule façon de pouvoir juger de leur bonne foi c'est de prendre l'enquête judiciaire".
8 févr.
"Vous aurez à juger de quelle rigueur journalistique ces journalistes ont fait preuve pour arriver à ces qualifications pénales."

8 févr.
"Des femmes dénoncent les agressions et harcèlement sexuels de Denis Baupin" titre Mediapart le 9 mai 2016. "Ce sont des qualifications pénales" dit Emmanuel Pierrat.

8 févr.
"Le problème c'est la qualification pénale des journalistes qui se croient juges à la place des juges"

8 févr.
"Je n'ai pas particulièrement visé Mme Attard, Mermet, Rousseau... Le juge d'instruction a cru bon de les renvoyer ici. Moi, je me suis contenté de venir ici."

8 févr.
"On m'a dit 'vous ne vous attendiez pas à ça'. Nous le savions très bien. J'en ai parlé longuement avec Denis Baupin, et avec Emmanuelle Cosse."

8 févr.
"Ces accusations que vous avez à juger sur le droit de la presse... Je vais donner raison aux prévenus, je l'admet, on juge une partie du fond de l'affaire."

8 févr.
"Il y a des phrases dans des bulles : 'j'aime ton cul', 'tu me résistes', qui sont publiées sur France inter. La charte graphique de France Inter a bon dos, l'auteur de ces textes restera inconnu."

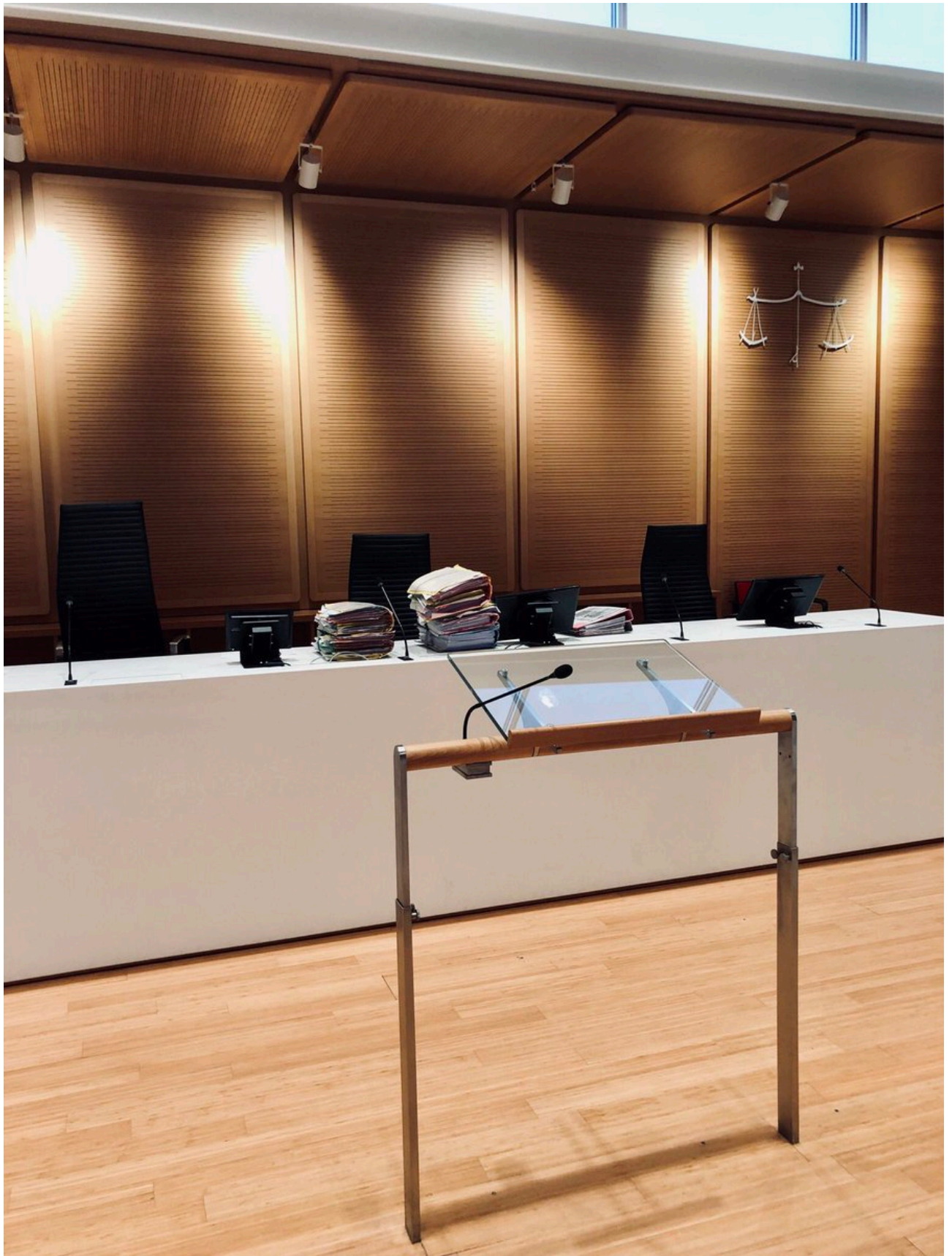
8 févr.
Emmanuel Pierrat, avocat de Denis Baupin, se lève pour plaider. "Il se peut pendant ma plaidoirie que certaines choses soient mal perçues... J'aimerais ne pas subir d'invectives."

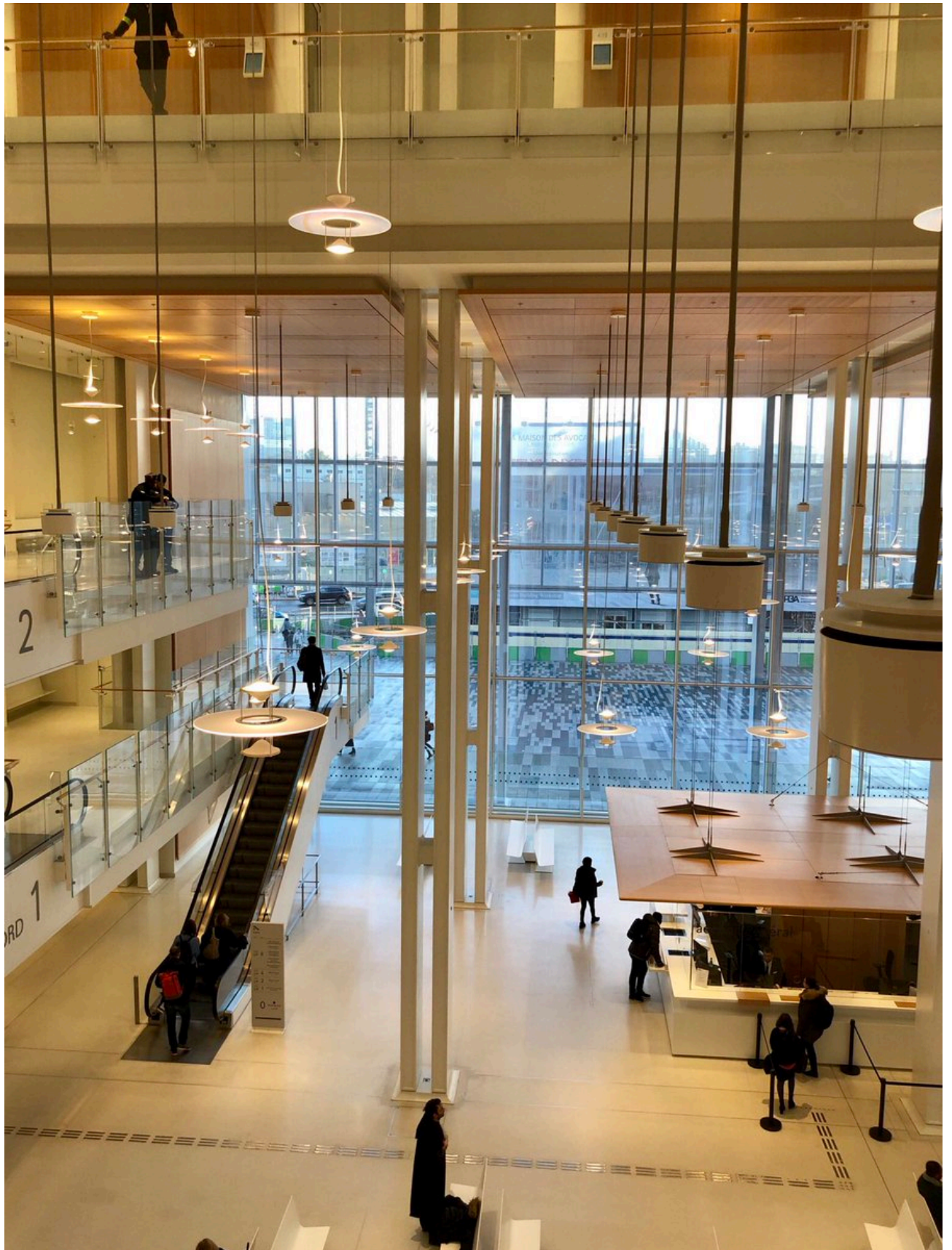
8 févr.
Le président rappelle "quelques éléments de personnalités" des prévenus : casier judiciaire, situation de famille, ressources...

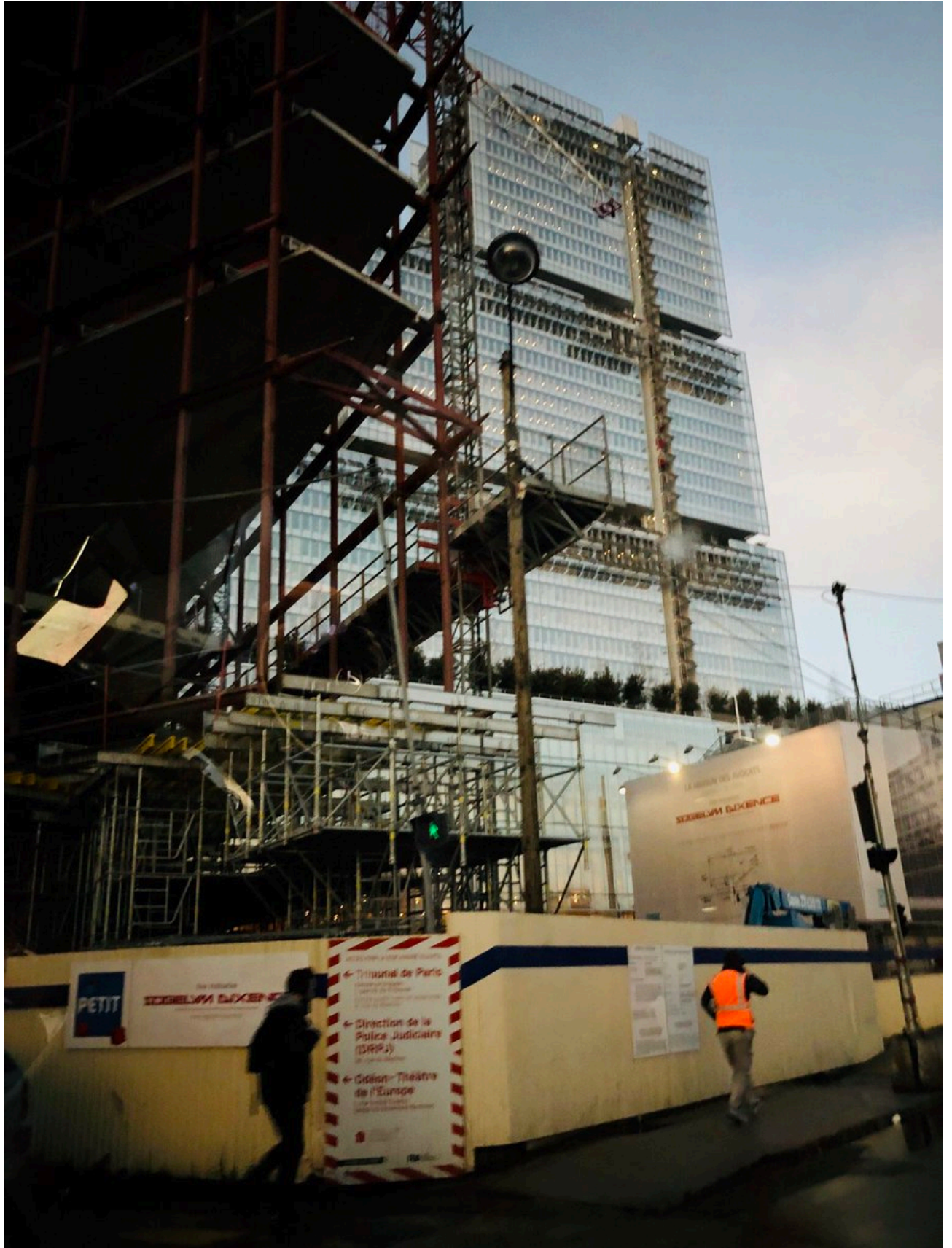
- - vos revenus ?
- - 40 000€, répond l'un des prévenus.
- - par an ?
- - euh oui...
- Rires dans la salle.

- 8 févr.

Donc, on en a pour "quelques heures" de plaidoirie pour la partie civile... **Emmanuel Pierrat**







Emmanuel Pierrat

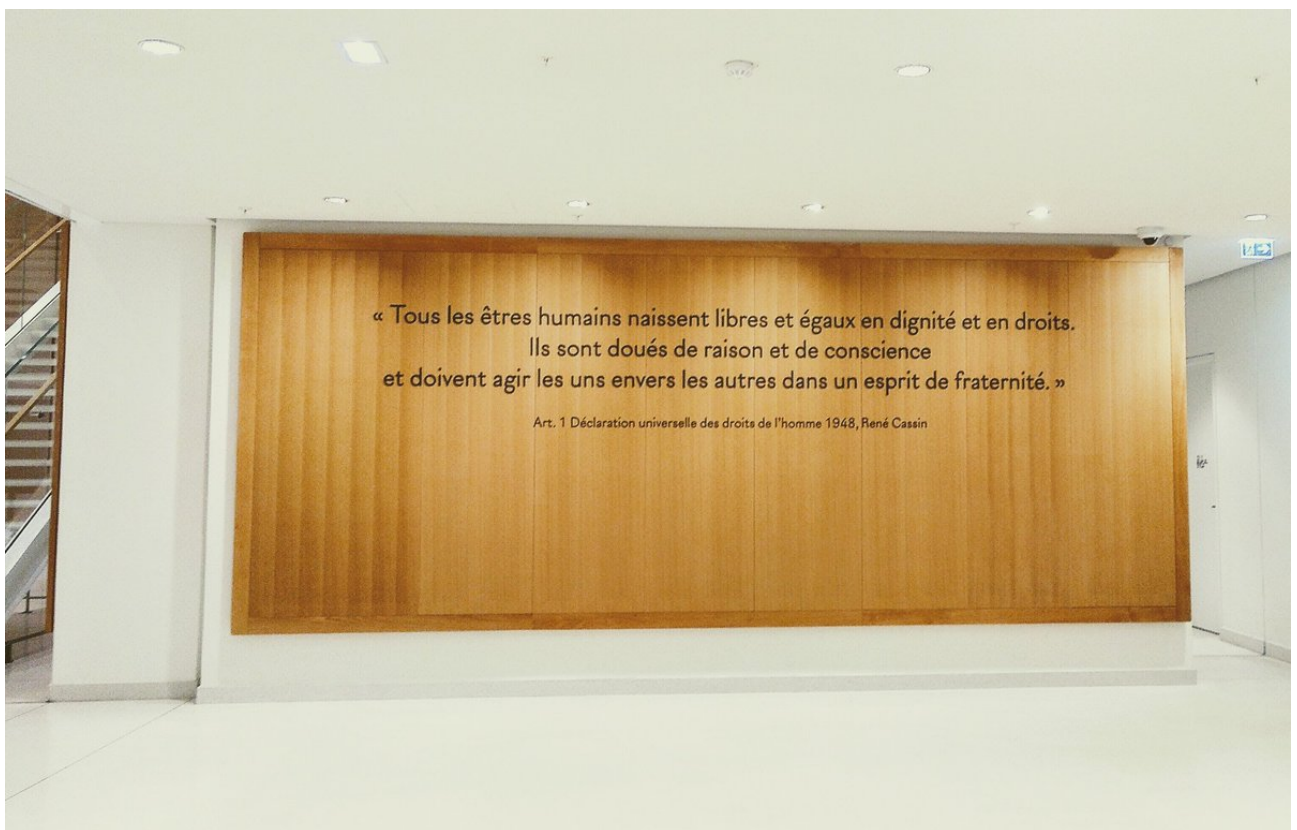
@EmmanuelPierrat

A 13h30, suite et fin des audiences de la semaine avec les plaidoiries - dont la mienne, pour commencer, durant quelques heures - et les réquisitions du parquet.

- 8 févr.

Dernier jour du procès en diffamation intenté par Denis Baupin à ses accusatrices, France Inter et Mediapart.

-
- Au programme : plaidoirie de la partie civile, réquisitions du parquet, plaidoiries des prévenus.
-
- Photo : entrée du nouveau palais de justice de Paris.



- 8 févr.
Chroniques de palais: Cécile Duflot : «Je regrette de ne pas avoir parlé plus tôt» <https://chroniquesdepalais.blogspot.com/2019/02/cecile-duflot-je-regrette-de-ne-pas.html?sref=tw> ...
- [#Baupin](#)

- 7 févr.

L'audience est suspendue. Elle reprendra demain à 13h30 (en salle 4-22).

7 févr.

"Je me suis sentie comme la dernière gazelle du troupeau, la plus facile à attraper"

7 févr.

"Je m'en souviens encore comme si c'était hier, alors que ça fait longtemps"

- 7 févr.

"Le geste peut paraître anodin, mais il était très insistant. Ce n'était pas agréable du tout. Je me suis sentie coincée."

7 févr.

"Cette femme raconte que lors d'une réunion Denis Baupin lui a passé la main dans le dos. Je ne me suis jamais sentie autant acculée. Le sentiment d'être une proie. Et c'est le moment où je divorçais, je pense que ça n'était pas un hasard."

7 févr.

Dernier témoin (que j'avais oublié donc). Il s'agit d'une amie de Sandrine Rousseau à qui elle a raconté son agression.

- 7 févr.

"Les femmes disaient entre elles qu'il valait mieux ne pas être toute seule dans un bureau avec Denis."

- 7 févr.

Annie Lahmer lui a raconté son agression autour d'un bureau. Puis la phrase de Denis Baupin "toi tu n'auras jamais rien dans le parti".

7 févr.

Le dernier témoin de la journée est appelé à la barre. Il s'agit de Jacques Boutault, maire du 2e arrondissement de Paris. Il est cité par la défense d'Annie Lahmer.

- 7 févr.
Me Moleon : "Vous c'est certain, vous auriez su réagir ?
- - oui j'étais un responsable du parti, des faits de ce type, oui j'aurais réagi."

7 févr.

"Je ne l'accuse pas pas de mentir, je n'ai pas d'explications... Je ne comprends pas pourquoi Mme Rousseau a indiqué ça me concernant."

7 févr.

Me Tordjman "est-ce que M. Baupin aurait dû être là ?

- - oui, ça aurait été plus clair."

7 févr.

Sauf qu'il est écrit dans l'enquête préliminaire qu'il a été contacté par les journalistes...

- "Je n'en ai pas le souvenir", bredouille le témoin à la barre.

7 févr.

"Je suis très surpris de ne pas avoir été contacté par les journalistes !"

- Rires dans la salle.

7 févr.

"Je me suis interrogé sur ma responsabilité, c'est grave. Si cette chose m'avait été dite, j'en aurais parlé à mes paires. Je suis donc moins dubitatif aujourd'hui."

7 févr.

"Si elle s'était confiée à moi, j'en aurais parlé, pour des raisons de principes. Nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour être un parti féministe et nous intéresser aux droits des femmes Et puis je me serais intéressé à cette affaire."

- 7 févr.

"A la police, j'ai dit que je ne m'en souvenais pas. Mais plus j'y pense plus je crois que c'est improbable et probablement faux qu'elle se soit confiée à moi ce jour là."

- 7 févr.

Jacques Archimbaud était présent à la réunion à Montreuil, en novembre 2011 où Sandrine Rousseau affirme avoir été agressée.

7 févr.

"Ma parole est libre, indépendante."

et privé

7 févr.

On entend maintenant Jacques Archimbaud, dernier témoin cité par la partie civile. "Je connais Baupin depuis une 30e d'années mais je ne suis pas un intime."

7 févr.

"Pour moi ça ne relève pas de la justice, ça relève d'un jugement moral ou privé"

7 févr.

Mireille Ferri est appelée à la barre. "Des choses m'ont été rapportées. S'il y avait eu des éléments plus lourds que la simple séduction, je crois qu'on me l'aurait dit."

- 7 févr.

Me Tordjman "que pensez-vous de l'absence de M. Baupin ?

- - j'aurais préféré qu'il soit là.
- - moi aussi."

7 févr.

"J'ai eu dans mon entourage proche une femme victime d'agression, j'ai tout fait pour l'entourer."

7 févr.

"Depuis cette affaire, je regarde beaucoup la façon dont on se comporte avec les enfants, on les caresse, on les embrasse, sans leur demander s'ils sont d'accord."

- 7 févr.

"Je leur garde (aux prévenues, NDLR) mon estime et mon affection. Ce procès nous dépasse les uns et les autres... "

- 7 févr.

"Un rouleau compresseur médiatique se met en place et il n'y a plus d'espace pour le doute. Je lis des tombereaux d'horreurs sur Denis Baupin et personne ne pense à m'appeler. Oui, c'est parole contre parole."

- 7 févr.

"Si on me suspecte d'avoir pu casser la carrière d'une femme qui serait venue me raconter ça, je ne comprends pas !"

- 7 févr.

"Pensez-vous Mme que c'est à la cheffe, à la ministre, au proviseur du lycée, qu'on s'adresse pour dénoncer ces faits ?

- - non."

7 févr.

Me Lebras : "La définition juridique parle du non consentement et de la répétition pour le harcèlement."

- 7 févr.

"Les SMS "t'es en beauté", etc c'est de la drague lourde. S'il s'agit de pousser la porte des femmes évidemment c'est une agression sexuelle."

7 févr.

Me Lebras "qu'elle est la frontière tenue selon vous entre drague invétérée et harcèlement ? Je fais bien la différence, même si j'admets que la frontière a changé au fil du temps."

- 7 févr.

(Des réunions militantes)

- 7 févr.

Me Sabrina Aribi lit à Voynet la déposition de JC Biau qui raconte une agression sexuelle en 97 au ministère de l'environnement. "Si vous imaginez une minute qu'il était possible d'organiser des réunions au sein du ministère, je vous arrête tout de suite."

- 7 févr.

"C'est de mauvais goût, mais je n'ai pas envie de le qualifier d'avantage. Je reçois des SMS comme ça, je dis "ça suffit". Mais je ne suis pas sûre que ça mérite d'être lu à la France entière et d'être tué socialement."

- 7 févr.

L'avocate d'Isabelle Attard, Me Claire Moléon, lit les SMS de Denis Baupin. "Si vous voulez me faire dire que Denis Baupin est un dragueur impénitent, je l'ai déjà dit. Pour moi, ça n'est pas du harcèlement sexuel."

- 7 févr.

"Peut être que Baupin a commis des gestes déplacés mais est-ce que ça valait cette mort sociale ? Il aurait violé des handicapés ça n'aurait pas été plus grave dans les médias."

- Le président rappelle à l'ordre la salle, qui s'indigne. 7 févr.

"Si certains de ces gestes ont été commis - et je n'en sais rien - ils ont été livrés de façon non contradictoire dans les journaux. Pourquoi on m'a pas appelée ? Ça m'a vraiment choquée."

- 7 févr.

"Ce qui est fait entre adultes libres de façon consentante ne nous regarde pas. Pour le reste, il n'y avait aucune tolérance à la contrainte".
7 févr.

"On avait l'impression d'être en avance sur les autres, on avait une tolérance assez forte pour la liberté des mœurs, dans une ambiance libertaire post 68. Mais on avait aucune tolérance aux harcèlements".
7 févr.

"Mon nom est sorti dans la presse comme témoin de Denis Baupin et sur les réseaux sociaux ça se déchaîne. Je suis quasiment complice d'un violeur d'enfant."

- 7 févr.

Dominique Voynet raconte qu'une militante avait été draguée par Denis Baupin, "une drague pataude, il lui avait promis monts et merveilles, on en riait entre nous."

- 7 févr.
"Dernier point, j'ai été stupéfaite que personne ne m'ait rien demandé."
- 7 févr.
"Non, tout le monde ne savait pas. Savoir quoi ? Qu'il était dragueur, oui. Qu'il avait une culture soixante-huitarde plutôt libertine ? Oui."
- 7 févr.
"Je ne suis pas là pour défendre de façon inconditionnelle Denis Baupin mais je souhaite rééquilibrer les plateaux de la balance."
- 7 févr.

Mme Zdrojewski, j'ai plus de doute. C'est une femme plus âgée, plus sophistiquée. Je n'imagine même pas que Denis Baupin se livre aux actes décrits sans qu'elle ait pu pousser ma porte."

7 févr.

"Quand Laurence Mermet m'a parlé de cette caresse dans le cou, je lui ai dit ce n'est peut être pas la peine d'en rajouter. Il passait pour un pervers harceleur tordu qui violentait des femmes."

- 7 févr.
"Ce sont des femmes pour lesquels j'ai bcp de respect, d'estime et je trouve ça extrêmement violent de remettre en cause leur parole."

7 févr.

"On savait tous qu'il avait un comportement de dragueur, dragueur lourd, on s'en moquait. Je n'ai jamais entendu personne dire qu'il avait un comportement inadéquat "

- 7 févr.
"Pendant toutes ces années, son look étonnait un peu : pantalons en laine, pulls tricotés et gros godillots tranchaient dans les cabinets feutrés."

7 févr.

"J'ai connu Denis Baupin en 1989, je l'ai repéré parce qu'il était l'un des collaborateurs qui s'était imposé. Nommée porte-parole en 1991, je lui ai naturellement proposé de venir à Paris avec moi. Il m'a rejoint au ministère."

- 7 févr.

"Je vais être brève. Je veux préciser que je suis féministe, je mesure combien s'est difficile de prendre la parole. Je considère que le mo
7 févr.

L'ancienne ministre Dominique Voynet est appelée à la barre.
7 févr.

Audience suspendue 10 mn.
7 févr.

"Je crois aussi à la présomption d'innocence. Je m'interroge sur la façon dont un certain nombre de médias parlent de cette affaire, en omettant un certain nombre de choses."
7 févr.

"Moi je lis la presse, je lis Mediapart, j'écoute Mediapart, je suis une femme de gauche, je suis féministe. Je veux que la parole soit libérée. Mais ça veut pas dire que leurs paroles doit pas être vérifiées."
7 févr.

- "Si vous aviez eu un doute vous ne seriez pas venu ?
- - oui. Ce n'est pas un homme violent. Il n'a jamais été violent, ni avec mon fils, ni avec moi."
7 févr.

- "J'ai des valeurs, je viens parce que je pense que c'est important ce que j'ai vécu.
- - vous êtes avocate ? lui demande Me Pierrat, je ne vais pas vous appeler consoeur...
 - - oui, j'ai arrêté parce que je suis élue."
7 févr.

"Je fais confiance en la justice, je n'ai pas été témoin de faits. J'ai été étonnée de retrouver certaines personnes accusant Denis alors que je les avais connues dans le cercle amical de Denis."

- 7 févr.
"Je ne pense pas qu'il soit dans un état d'esprit dominateur, il n'est pas si à l'aise avec les femmes." poursuit Pauline (donc) Véron.

7 févr.

"Quand les articles de presse sont sortis, j'étais très surprise. Ça a été un moment très difficile pour moi et mon fils. On a essayé de se protéger de ça."

7 févr.

"C'est quelqu'un de doux. A l'époque personne n'est venu me voir pour le dire quoique ce soit. Je n'ai jamais eu d'échos. Même après notre séparation."

7 févr.

Claudine Véron, ancienne compagne de Denis Baupin est maintenant entendue. Ils ont eu un petit garçon ensemble.

7 févr.

"Je n'ai pas eu connaissance d'actes délictueux qu'aurait pu commettre Denis Baupin".

- Fin de la déposition de Jean-Luc Bennahmias.

7 févr.

- depuis ce monsieur est décédé.

- - on entend rien, râle Me Tordjman.
- - il est décédé, crie le président.
- - Tordjman : décédé ?
- - oui mort, dit le président.
- - donc on parle d'un homme décédé, très bien...

7 févr.

Bon, c'est un peu difficile de suivre. Je résume : Jean-Luc Bennahmias raconte un harcèlement qui a eu lieu chez EELV et auquel il a mis fin.

- 7 févr.

Sans l'excellent taff de [@Mar_Barbier](#) et le journal l'[@humanite_fr](#) pour qui elle travaille, on n'aurait jamais eu ces échos qui feront date de ce procès hors-norme. Une preuve de plus de l'importance de ce journal pour la bonne santé de la presse en général.

"Maintenant que c'est dit, les filles après nous, non seulement elles auront des responsabilités (politiques) mais, en plus, elles sauront qu'elles ne sont pas obligées de subir ça." Cécile Duflot est en pleurs.

7 février

"Avez vous des éléments sur les faits ?

- - non je n'ai pas d'éléments, mais je n'ai jamais entendu ni de près ni de loin de rumeurs, de critiques sur la façon dont Denis Baupin agissait."

7 févr.

Jean-Luc Bennahmias témoigne. "J'ai été membre de la direction des Verts de 1994 à 2012."

7 févr.

Fin de la déposition d'Emmanuelle Cosse.

7 févr.

Une autre avocate : "Ces femmes ont dit ici qu'elles avaient bcp d'estime pour vous, peut être que c'est pour cette raison qu'elles n'ont pas révélé les faits..."

- - dans des affaires aussi graves, il n'y a pas d'estime, c'est trop facile."

7 févr.

"Je vous dis simplement que mon mari n'est pas capable d'actes de violences envers une femme."

7 févr.

Me Moyart "les 10e de SMS qu'il envoit le 5 novembre 2011, jour où vous êtes dans la même réunion, montre qu'il peut penser à autre chose, y compris en votre présence..."

7 févr.

"Vous avez lus les articles de Mediapart. Pourquoi ne pas adresser un droit de réponse ?

- - franchement, il y a eu combien d'articles...
- - Deux. Deux sont poursuivis ici."

7 févr.

Me Totdjman "comment qualifiez-vous le fait de toucher les seins d'une femme sans son consentement ?

- - je ne vais pas repasser mes examens de droit, c'est une agression sexuelle."

7 févr.

Une autre avocate de la défense "il n'y a pas de femme seule ici, elles sont 8. 8 femmes qui disent la même chose, est-ce qu'elle ne mérite pas d'être crues ?

- - oui, elles méritent aussi de répondre aux contradictions qu'on leur apporte.
- - les hommes aussi..."

• 7 févr.

Me Sabrina Aribi (défense) : "Vous ne croyez pas que Cécile Duflot voulait vous ménager ?

- - me ménager ? Mais on est des militants politiques ici. On a passé l'année 2015 à se foutre sur la gueule."

7 févr.

"Si mon mari avait commis des actes répréhensibles, avec mon histoire politique, je l'aurais dit."

• 7 févr.

Me Ader "Je comprends votre conflit de loyauté mais est-ce qu'il ne devrait pas être là ?

- - je n'ai pas de conflit de loyauté. Je ne vais pas ici vous faire le jeu de la femme fragile en larmes."

7 févr.

Me Basile Ader interroge Emmanuelle Cosse sur les femmes émues qui sont venues témoigner.

- - "Je ne pense pas que mon mari se méprenne sur la question du consentement, c'est pour ça que je pense que ce n'est pas un harcèlement."

• 7 févr.

"J'ai une amie qui a été militante pendant plus de 20 ans dans ce parti, qui a proposé aux journalistes de témoigner pour dire que Denis Baupin n'était pas un harceleur. Elle n'a jamais été rappelée."

• 7 févr.

"Dans ce parti il y a eu des tas de rumeurs. Et non, ce n'est pas vrai, quand je suis arrivée dans ce parti il n'y avait pas de rumeurs sur Denis Baupin."

7 févr.

Denis Baupin en politique ? "Il n'est pas très bon. Il est très bon en négociations mais pas en stratégie, donner un coup pour en rendre un autre, tout ce qu'on voit un politique."

7 févr.

Cécile Duflot ? "C'est une grande femme politique, elle s'est un peu perdue mais c'était une grande femme politique. Elle n'est pas du tout fragile, elle sait ce qu'elle veut."

7 févr.

"Un homme qui pleure pendant 3 jours parce que vous acceptez d'être ministre ?

- - Vous savez, j'ai accepté d'être ministre pour servir mon pays.

- 7 févr.

"Alexis Braud il m'a insulté sur twitter sur la ligne politique"

7 févr.

"La politique c'est aussi ça, c'est clanique et quand on sort de la ligne ça crée des réactions dingues."

7 févr.

"J'ai reçu des menaces de la part de Pierre Serne, il peut être très colérique. Il a eu plein d'embrouilles. C'était un ami, on le défendait. Je le vois toujours puisqu'il siège avec moi à l'hémicycle régional."

7 févr.

En réponse à [@greg_leblond](#) [@Rosamoussaoui](#) et 2 autres
Pour être juste (et rendre hommage à son travail), l'excellente [@PriscaDC](#) fait un live tweet du procès Baupin, elle aussi.

-

"Denis Baupin est très opposé au sexisme et à la domination"

- 7 févr.

Me Pierrat : "La position de Denis Baupin sur le sexisme ? La violence ?

- - y'a eu bcp de travail à EELV sur ces questions. On a été les premiers à mettre en place la parité. C'est comme ça que Cécile Duflot a été élue secrétaire nationale."

- 7 févr.

Me Pierrat "je voudrais revenir sur qui vous êtes. Journaliste ?

- - oui pendant 8 ans. J'ai été rédactrice en cheffe de Regards.
- - tout le monde n'est pas familier avec ce mensuel...
- - c'est celui des communistes réformateurs."

7 févr.

"Si Cécile Duflot pensait que mon mari avait commis des actes répréhensibles, violents, non je ne comprends pas (qu'elle ne m'en ai pas parlé ndr)."

7 févr.

"Je reconnais que chaque femme dans sa vie peut vivre différemment les propos déplacés que les hommes peuvent lui faire."

7 févr.

"La vraie question c'est la différence entre séduire et harceler, c'est la question du consentement. Sur les sms, j'ai cru comprendre qu'il avait reçu des réponses..."

7 févr.

"Il aimait plus le jeu de la séduction que le fait de conclure", continue Emmanuelle Cosse.

7 févr.

Le président : "On est là pour parler de choses intimes, est-ce que vous estimez que Denis Baupin a eu un problème avec les femmes ?

- - c'est un homme qui aime la séduction, il aimait avoir des relations avec les femmes."

7 févr.

"Si un seul instant Denis Baupin avait été ce qu'il a été décrit ici, à aucun moment je n'aurais décidé de faire ma vie avec lui."

7 févr.

"J'ai extrêmement mal pris qu'un de mes témoins de mariage vienne vomir sur nous, comme ça, parce qu'il n'a pas aimé que hé devienne ministre"

7 févr.

"Je voudrais parler du retentissement de cette affaire pour nous. Ça a été une grande déflagration, pour notre image, mais ça, ça n'est pas grave, mais aussi pour notre famille. Son frère ne veut plus lui parler."

7 févr.

"C'est un homme très angoissé, extrêmement stressé par ce qu'il fait. Il a des rapports difficile avec les rapports de force et la violence. Il a eu bcp de mal avec ça, y compris quand on élève la voix dans un couple."

7 févr.

"Je voudrais surtout dire que j'étais militante de ce parti et non, il n'était pas raconté partout que Denis Baupin était un harceleur et un agresseur. C'est un homme qui avait la réputation d'un séducteur. Je le savais quand j'ai choisi de faire ma vie avec lui."

- 7 févr.

"Pourquoi elle est venue à mon mariage ? A la maternité ? A des diners chez nous ?"

7 févr.

"Cécile Duflot, je l'ai longtemps servie. C'était une proche, pas que politiquement. Elle est venue à la maternité quand j'ai accouché. Je ne peux pas comprendre qu'elle puisse dire ce qu'elle a dit aujourd'hui sur mon conjoint et qu'on ait pu être aussi proche."

7 févr.

"Sandrine Rousseau m'a fait intervenir dans son livre en 2014, "Manuel de survie pour les femmes politiques". A aucun moment, il n'a été fait part de questions d'agressions ou de harcèlements sexuels."

7 févr.

"J'ai lu - malheureusement je lis la presse - que Sandrine Rousseau disait qu'elle était fragile à l'époque. Elle ne l'était pas dans le parti, elle était dans les leaders de ce parti."

7 févr.

"J'ai vu Cécile Duflot bloquer des élus régionaux parce qu'elle n'était pas d'accord avec leur ligne, elle s'est toujours battue. Comment imaginer qu'elle aurait confié une négociation à quelqu'un qui aurait commis des actes répréhensibles ?"

7 févr.

"Dans toute cette période, nous étions tourné la dessus. Quand j'entends qu'on savait que c'était un agresseur sexuel, à aucun moment ni Cécile Duflot, ni JV placé n'auraient confié une négociation aussi importante à quelqu'un qui avait un caractère déviant."

7 févr.

"Puis je suis entrée chez les Verts, j'ai été au service de Cécile Duflot. Sandrine Rousseau a évoqué une élection en novembre 2011, c'était une période très importante dans notre parti."

7 févr.

"Je suis une femme politique, je me suis engagée en 1992 à 17 ans dans la lutte contre le sida. J'ai connu des choses dures, la perte d'amis, cette lutte m'a façonnée politiquement. J'ai été journaliste à Têtu et Regards."

7 févr.

"C'est donc la 1^{re} fois que je prends la parole dans cette affaire. Quand cette affaire a éclaté, j'étais ministre du Logement, je ne voulais pas répondre à la presse."

7 févr.

Elle se présente comme consultante et conseillère régionale Île de France. Elle est mariée à Denis Baupin depuis 2015.

7 févr.

Emmanuelle Cosse, ancienne ministre et conjointe de Denis Baupin, est appelée à la barre.

7 févr.

- "Vous pensez que ça a changé ?

- - l'attitude masculine n'a pas changée, ce qui a changé c'est qu'on se rebiffe."

7 févr.

"Pourquoi n'a t-elle pas porté plainte ?, interroge le président.

- - nous les femmes, on ne va pas courir au commissariat dès qu'on se fait toucher les seins ou les fesses, ça nous arrive tout le temps."

7 févr.

Une collègue de Geneviève Zdrojewski témoigne. La haute fonctionnaire s'était confiée à elle sur l'agression qu'elle avait subie. "Il (Denis Baupin, NDLR) lui avait mis la main sur les seins, l'avait bousculé."

- 7 févr.

- "Un soir de novembre 2011, Sandrine n'allait pas très bien. Je la questionne sur son malaise. Elle m'explique que lors d'une réunion

publique, quelqu'un l'avait poussée contre un mur et avait essayé de l'embrasser".

7 févr.

François-Xavier Devetter, professeur en sciences économiques et ancien mari de Sandrine Rousseau est appelé à la barre. "Je suis là pour confirmer ce que j'ai dit à la police."

7 févr.

- "je ne suis pas juriste.
- - enfin vous avez été députée, vous avez bien quelques notions de droit...
- - comme je vous l'ai dit, à l'époque les femmes mettaient plutôt leur mouchoir sur ce genre de choses."

7 févr.

La femme qui s'exprime à la barre est l'ancienne députée et eurodéputée Danielle Auroi.

- - est-ce que vous donnez une qualification pénale sur les faits que vous décrivez ? lui demande Me Pierrat.
- 7 févr.

En 2016, Cécile Duflot lui raconte ce qui lui est arrivée. Elle répond "mais moi aussi"

7 févr.

Elle estime que ces faits remontent à l'été 1994.

7 févr.

"J'ai été obligée de lui répondre que j'étais très amoureuse de mon homme."

7 févr.

Une femme raconte à la barre que Denis Baupin lui a proposé une relation sexuelle. "Des dragueurs j'en ai vus, mais des comme ça, non !"

- 7 févr.

L'audience reprend avec les témoins cités par les accusatrices / prévenues.

7 févr.

L'audience est suspendue, elle reprend à 14h30.

7 févr.

Le dernier témoin de la matinée, David Belliard, est entendu. Il est journaliste et militant écologiste.

7 févr.

"Elle ne voulait pas être en contact avec Denis Baupin et c'est moi qui l'ai convaincu de faire comme si de rien n'était, pour l'intérêt du parti."

7 févr.

"On en a parlé plusieurs fois, elle était mal. Je m'en suis voulu de ne pas être allé à Sao Paulo, surtout je m'en suis voulu de la suite."

7 févr.

"Quand j'ai connu Cécile Duflot, j'avais 14 ans, elle 25. C'était mon amie, c'était ma grande sœur. Et on ne trahit pas les secrets de sa grande sœur."

7 févr.

"Nous les hommes, combien de fois on est lâche ? Combien de fois on s'abrite ? C'est ce que j'ai fait pendant quinze ans."

7 févr.

Me Pierrat "qu'est ce qu'on dit de la rumeur politique et de son utilisation ?

- - c'est tjs très facile de ne pas voir. Mais quand on est responsable politique, on doit protéger les militants et les militantes. La responsabilité de faire ce que je n'ai pas fait."

7 févr.

"Quand j'entends les premières rumeurs, j'ai 13, 14 ans. Tout le monde était au courant, c'était un secret de polichinelle".

- 7 févr.

Tout le monde loue la qualité du LT de [@Mar_Barbier](#) . Marie Barbier travaille à [@humanite_fr](#) . Si on veut continuer à applaudir , on peut aussi être attentif à la situation de ce journal et les aider à le maintenir en vie.



Au TGI de Paris, troisième jour du procès intenté par Denis Baupin à ses accusatrices, France Inter et Mediapart pour diffamation.
7 févr.

Les contenus des SMS à Isabelle Attard ? "Crus, voire pornographiques". Ce qui m'a été rapporté c'est que ce n'était pas du tout du libertinage".

"C'était largement connu dans le parti. La déposition que je fais aujourd'hui, beaucoup de cadres pourraient la faire."
7 févr.

Stéphane Sitbon-Gomez, ancien bras droit de Cécile Duflot. "Tout le monde racontait dans le parti qu'il s'était fait soigner."
7 févr.

"Elle ne voulait surtout pas que j'en parle. C'était avant [#balancetonporc](#), aujourd'hui j'espère que ce serait différent. On a mis en place une cellule de signalement."

- 7 févr.
"Deux personnes se sont ouvertes à moi directement. Une militante de Jeudi noir m'avait rapporté des gestes déplacés et une amie s'était ouverte à moi de SMS répétitifs non désirés de la part de Denis Baupin."

7 févr.

"De mon côté la prise de conscience vient de la tribune bas les pattes, de journalistes politiques."

7 févr.

"Outer les témoignages anonymes, c'est une façon de faire pression. Monopoliser une semaine de justice, ça contribue à inciter les femmes à se taire alors qu'au contraire il faudrait les inciter à parler."

7 févr.

"Ces femmes qui ont le courage de parler font évoluer la société. On se tient aux-côtés des victimes. Ce procès est une forme l'instrumentalisation de la justice, avec une volonté de dissuader les victimes de parler."

- 7 févr.

Julien Bayou est appelé à la barre. "Je suis porte parole d'EELV, on n'a pas plaisir à voir ce procès. On espère que ce procès peut permettre de faire évoluer d'autres organisations."

7 févr.

"Des gens de la ville de Paris ont été interrogés, personne ne corrobore ce que vous dites.

- - je maintiens ce que j'ai dit.
- - donc vous êtes le seul à avoir vu ce que vous avez vu...

Me Pierrat : "Emmanuelle Cosse et Denis Baupin vous ont sorti de cellule de dégrisement ?

- - je ne vois pas trop ce que ça a à voir, mais je vais répondre."
- 7 févr.

Me Pierrat : "Vous avez été entendu par la police, heureusement les policiers s'intéressent à ceux qu'ils entendent, contrairement aux journalistes... Et vous avez envoyé des mails d'insulte?

- - non."

- 7 févr.
Me Pierrat "Vos rapports politiques avec Emmanuelle Cosse et Denis Baupin ?

- - aucun de nous 3 n'est plus chez les Verts. Je n'ai pas la même lecture qu'eux sur la stratégie de l'écologie politique. J'étais défavorable à ce qu'Emmanuelle Cosse entre au gouvernement."

7 févr.

"Le lendemain, elle était brisée parce qu'elle avait appris que Denis Baupin attaquait en diffamation."

- 7 févr.

"Au moment où ça sort, en 2016, elle est très très mal. Je lui ai demandé pourquoi elle n'en avait pas parlé. Elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas."

7 févr.

Me Antoine Comte "Vous dites que la vie d'Annie Lahmer avait été brisée. Que saviez vous ?

- - ça s'est passé avant que j'entre chez les écologistes, mais j'étais dans le même département."

- 7 févr.

- "Delanoë lui avait dit "si ça sort (l'histoire avec la journaliste) tu ne démissionne pas, je te vire".

- - uniquement si ça sort ? demande Me Ader.
- - oui... Il y aurait des choses à dire sur qui savait quoi."

7 févr.

"Il avait une manière compulsive de draguer. Sa directrice de cabinet expliquait qu'elle était là pour éviter les situations où il pourrait être tenté et protéger les salariées et les stagiaires. Pour faire une sorte de cordon sanitaire, éviter les risques de dérapages."

7 févr.

"Ça m'avait marqué parce que s'il parlait de se faire soigner, ça veut dire qu'il faisait vraiment des choses mal. Rien n'est sorti de cette affaire, il y avait eu un arrangement."

- 7 févr.

Il évoque le cas d'une journaliste qui avait dit qu'elle allait tout révéler. Denis Baupin aurait alors été convoqué par Bertrand Delanoë qui l'avait menacé de le mettre à la porte. Denis Baupin "avait promis de se soigner".

7 févr.

"J'ai été son directeur de cabinet pendant plusieurs années.

- - concrètement qu'avez vous vu ?
- - une utilisation compulsive des SMS que j'ai mis du temps à assimiler comme du harcèlement."

7 févr.

"Mais je ne me voyais pas me taire, ne pas apporter les éclairages que j'ai donnés aux journalistes. C'est une série de petites choses qui ont fini par faire sens."

7 févr.

"Je ne vois plus du tout Denis Baupin, j'ai plus le droit de voir mon filleul depuis tout ça... Ça a cassé des liens."

7 févr.

"C'est compliqué pour moi, j'ai été très proche de Denis Baupin, je suis parrain de l'un de ses enfants et témoin de son mariage avec Emmanuelle Cosse. C'est très dur d'être là."

- 7 févr.

Pierre Serne est appelé à la barre.

- -A t-il un lien de subordination avec l'une des parties ?
- - Je suis parrain...
- - c'est bon, lui dit le président.
- Il prête serment.

- 7 févr.

Les réponses d'Elen Debost "s'inscrivent dans un ensemble très vaste, Elen n'arrivait pas à sortir de cette situation", estime Alexis Braud.

- 7 févr.

"Vous savez qu'ils ont été lus à l'audience ? Les débats sont assez poreux avec l'extérieur..."

- - oui j'ai même lus ceux que vous avez postés sur twitter !"

- 7 févr.

Me Pierrat "vous n'avez pas lus les SMS entre Elen Debost et Denis Baupin, mais vous supposez qu'ils ne sont pas sollicités ?

- - c'est ce qu'Elen m'a dit."

- 7 févr.

"Quand un forcené menace de faire sauter une bombe, on le laisse pas tout seul. C'est ce qu'a fait Elen, elle a pris le parti de répondre (aux SMS de Baupin, NDLR)."

7 févr.

"Elle m'avait dit de ne pas en parler, donc c'était compliqué pour moi. J'en ai quand même parlé à une personne, un ami parisien qui aurait peut être des échos sur des précédents."

7 févr.

"Je fais sans doute partie de ces gens à qui elle s'est confiée et qui n'ont rien fait. Elle était psychologiquement très affectée, mais moi je n'ai pas tilté que c'était une agression sexuelle. Je m'en veux."

- 7 févr.

"Tout ça était il y a très longtemps. Sandrine Rousseau m'avait un jour raconté très exactement ce qui c'était passé avec Denis Baupin. »

- 7 févr.

Alexis Braud, élu de la Sartre, est appelé à la barre. "J'ai côtoyé, comme militant politique chez EELV, des personnes en lien avec cette affaire qui m'ont confié des choses".

7 févr.

Fin de la déposition de Cécile Duflot.

- 7 févr.

"On avait fait le calcul, les faits étaient prescrits", poursuit Cécile Duflot.

7 févr.

Me Pierrat : quand vous parlez avec Mme Rousseau, ces faits ne sont pas prescrits contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure, je ne vous embaucherait pas dans mon cabinet...

- - ca tombe bien !

-

- 7 févr.
Véronique Massoneau ne sera pas entendue comme témoin indique Me Emmanuel Pierrat, l'avocat de Denis Baupin. Elle est "retenue pour raisons professionnelles dans le sud ouest".

7 févr.

- vous lui envoyez votre livre avec une dédicace...
- - Maître, si vous saviez le nombre de gens à qui j'ai écrit "amitié" sans avoir aucune amitié pour eux...
- Rires dans la salle.

- 7 févr.

"Est ce que je disais des choses positives sur Denis Baupin ? Probablement. J'ai même enregistré une vidéo à la maternité qui a été diffusé dans l'un de ses meetings."

7 févr.

Me Pierrat "je m'étonne de cette faculté à mettre de côté ce qui vous serait arrivé..."

- - heureusement que j'ai cette faculté sinon j'aurais fui, je n'aurais pas eu cette carrière brillante."

7 févr.

"Juridiquement, c'est (Denis Baupin) un agresseur sexuel, mais je n'en avais pas conscience. J'avais oublié des faits. C'est pour ça que je suis émue ici parce que plein de choses remontent."

7 févr.

- "Et avant ça ?
- - une immense amitié. Comme on n'en rencontre une fois dans sa vie. Je lui ai confié des choses que je n'ai confiées à personne."

7 févr.

Me Pierrat "depuis quand êtes-vous ennemies politique de Mme Cosse ?

- - on n'est pas ennemies. Nous ne sommes plus amies depuis la date de son entrée au gouvernement. C'est un sujet très douloureux, j'ai pleuré pdt 3 jours."

7 févr.

"On m'a rapporté des choses des années 70, dans cette époque paradoxale de libération sexuelle. Les femmes n'étaient pas la priorité, c'était la lutte."

- 7 févr.
- les contenus des SMS de véronique Massonneau ?
- - salaces. Mon problème c'était Emmanuelle (Cosse NDLR). Au moment où j'ai lu les SMS, elle était en train d'accoucher, ça m'a terriblement choquée. "
- 7 févr.
"Ce n'est pas un truc propre aux partis politiques (se taire sur les violences sexuelles, ndlr). Les tribunaux font ça, les ordres d'avocat font ça."
7 févr.
"C'est nettement pire dans les autres partis, on achète le silence des femmes avec de l'argent. Nous, on n'a pas fait ça." 7 févr.
- - "comment vous analyser le positionnement de Dominique Voynet sur cette affaire, demande Me Lebras.
- - Est-ce qu'elle a vécu des choses qui font qu'elle a devenue aussi dure ? Je ne saurais pas le dire. C'est une autre génération."
- 7 févr.
"La 1ere chose que l'ont fait c'est de regarder les délais de prescription. Je lui dis si tu y vas, je raconte tout ce qui s'est passé. Pour moi c'était un truc énorme."
7 févr.
Il y a ensuite, en 2014, un petit déjeuner entre Sandrine Rousseau et Cécile Duflot. Cette dernière demande à Sandrine Rousseau de tout lui raconter. "Les faits, les gestes."
- 7 févr.
Quand Sandrine Rousseau lui parle, Cécile Duflot ne comprend pas :
"Elle essayait de me le dire, j'aurais dû lui tendre une perche, aujourd'hui je le ferais."
7 févr.
"Son regard m'a fait peur. Pour tout vous dire, j'étais en train de tirer mon lait, j'avais juste rabattu pour tee-shirt, le stress a fait couler mon lait, je me sentais tellement vulnérable..."
- 7 févr.
Ccécile Duflot reparle de la tentative d'agression en 2008 : "J'étais vulnérable, j'avais un bébé de deux mois. Je ne comprends même pas comment il a pu croire qu'il y avait une ouverture."

- 7 févr.
Cécile Duflot affirme que Véronique Massoneau, députée écologiste qui doit venir témoigner demain en faveur de Denis Baupin, lui a dit qu'elle avait été harcelée. "J'ai vu les SMS".
- 7 févr.
"Je n'avais pas prévu de le dire ici, mais autant tout dire : j'ai recueilli des témoignages de femmes, y compris de certaines qui aujourd'hui soutiennent Denis Baupin"
7 févr.
"C'est une bonne chose qu'on soit passé à un autre époque"
7 févr.
"Maintenant que c'est dit, les filles après nous, non seulement elles auront des responsabilités (politiques) mais, en plus, elles sauront qu'elles ne sont pas obligées de subir ça." Cécile Duflot est en larmes.
7 févr.
"Je n'ai aucun doute sur le fait que les femmes qui ont parlé ont dit la vérité."
- Si ça se repassait comme en 2008, je ferais la même chose, parce que je suis d'une génération intermédiaire, finalement on était très complaisant avec la violence".
7 févr.
"Ils ont insisté, j'ai accepté. Aujourd'hui je les remercie, je regrette de ne pas avoir parlé plus tôt. Je leur raconte ce qui s'est passé en 2008, mais je leur interdis d'en parler, en in, en off. Je me prépare à ce que ça sorte à l'époque."
7 févr.
"En 2016, je refuse de parler aux journalistes. J'ai un grand sens du collectif du parti, de me taire pour l'intérêt général. Par ailleurs je ne veux pas parler de ce qui est arrivé."
7 févr.
Cécile Duflot raconte que Sandrine Rousseau lui a raconté ce qui lui était arrivé, mais lui a fait promettre de ne pas en parler. "Je lui ai dit, il t'a touché les seins, c'est une agression. Elle ne voulait pas porter plainte."

- 7 févr.

"Ca fait longtemps que je fais de la politique, je suis devenue une femme solide, trop solide."

7 févr.

"Ca ne m'a jamais traversé l'esprit de porter plainte, je n'en ai jamais parlé".

7 févr.

"J'en ai parlé à personne, il était candidat contre moi (à la présidence du parti NDLR), évidemment que si je disais quelque chose on me dirait que c'était parce qu'il était candidat contre moi."

7 févr.

"J'ai appelé le père de ma fille, ça n'était pas une bonne idée il s'est fâché".

- Cécile Duflot a du mal à parler, elle est très émue.

7 févr.

"Il me caresse et met sa main sur mon cou, il me dit "laisse toi faire".

- J'ai eu un bon réflexe je lui ai donné un coup de pied dans le tibia. je l'ai poussé dehors et j'ai claqué la porte".

- 7 févr.

"Avant même qu'il ouvre la bouche, j'ai compris qu'il y avait un problème.

- Il me regardait bizarrement.
- Il m'a dit « je sais que tu en as autant envie que moi »".
- 7 févr.

Elle évoque une dispute entre Denis Baupin et un autre membre des Verts, elle s'en va, excédée. Denis Baupin lui envoie un texto pour lui demander le numéro de sa chambre. "Je n'ai pas réfléchi, je lui ai donné"

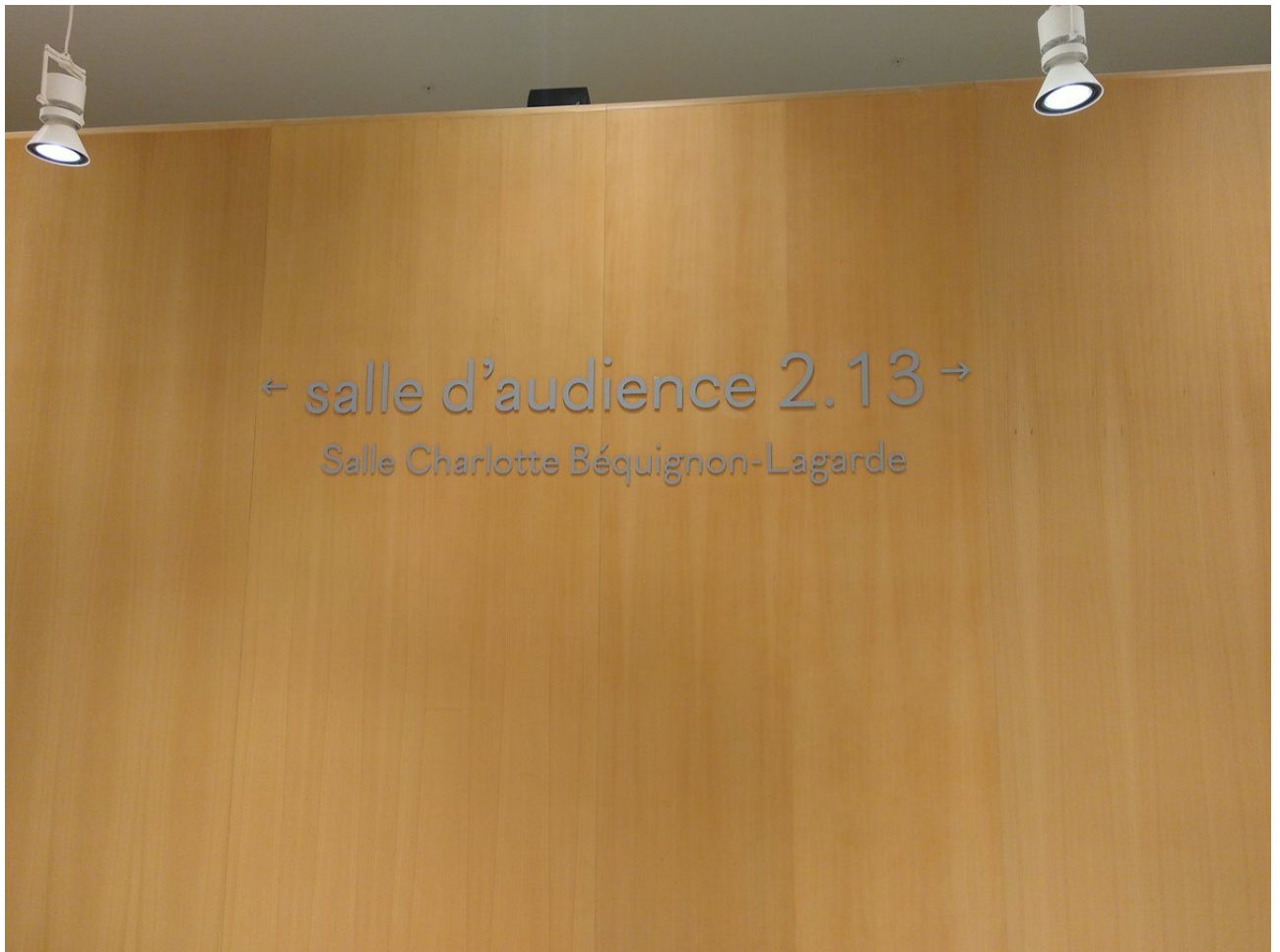
7 févr.

"En 2008, on se retrouve à Sao Paulo, je suis très fatiguée, ma fille vient de naître, je l'allaiter, donc je dois tirer mon lait toutes les 4 heures".

- Sa voix tremble

Répondre 7 févr.

Au TGI de Paris, troisième jour du procès intenté par Denis Baupin à ses accusatrices, France Inter et Mediapart pour diffamation.



5 févr.

- Marie Barbier
L'audience est suspendue, elle reprendra jeudi à 9 heures (en salle 2-13).
- Je vais m'allonger dans un champ de pâquerettes.
- A jeudi.
- 5 févr.
- Me Tordjman: donne connaissance à Jean Claude Biau d'un message sms envoyer le 9 mai 2016 à M. David Cormand secrétaire nlt de EELV **.M.Biau confirme que c'est bien lui l'auteur de ce sms dans lequel il rapporte les faits dont il à été témoin en 1999 au ministère de l'environnement.**
- M. Sabrina Aribi demande à son client Jean Claude Biau si comme M. Pierre Serne il considère que le comportement de M. Denis Baupin était de notoriété chez Les Verts **M. Biau confirme**

-

Les faits racontés par Jean-Claude Biau (une agression sexuelle) se seraient produits au ministère de l'environnement en 1999.

- 5 févr.

Me Pierrat : "Les faits dont vous parlez étaient déjà réprimés dans le



code pénal il y a 20 ans. Est-ce qu'il fallait attendre [#metoo](#) et mediapart pour témoigner ?

- **- je les comprends."**

- 5 févr.

"Quand j'ai vu Denis Baupin avec du rouge à lèvres, j'ai dit "il est gonflé". Quand j'ai vu que les femmes témoignaient, j'ai envoyé un SMS en racontant ce qui s'était passé en 99."

5 févr.

"Porter plainte n'était pas à la mode. Dans un parti politique, ça voulait dire mettre fin à leur carrière politique et quand elles étaient salariées, mettre fin à leur carrière professionnelle."

-

5 févr.

"On était une réunion, Mme X est arrivée en pleurs en disant que Denis Baupin l'avait agressée. On l'a protégée et raccompagnée à son hôtel."

- Bronca dans la salle.

- Le président " il est 22h29 !"

- Me Pierrat : mon problème c'est pas l'heure, c'est la justice."

5 févr.

"J'ai été témoin de ses refus (d'Isabelle Attard NDLR) répétés. Ça lui pesait fortement au quotidien, sur son travail de députée. C'était pesant et fréquent."

5 févr.

Me Tordjman : "On parle de témoignages anonymes, la publicité ne rend pas l'indignité légale !".

- 5 févr.
J'ai un peu décroché, mais Frédéric Toutain confirme les SMS reçus par Isabelle Attard.
- 5 févr.
"Je découvre l'Assemblée, je ne connaissais pas ce monde, j'étais enseignant avant."
- 5 févr.
"Nous avons sympathisé avec Isabelle Attard, au fil de ces réunions. Elle me propose de devenir directeur de campagne. Nous avons mené cette campagne perdue d'avance, qu'elle a gagné contre toute attente."
- 5 févr.
Frédéric Toutain, ancien attaché parlementaire d'Isabelle Attard, est appelé à la barre. "J'ai pris ma carte à EELV en 2011 par sympathie. J'ai découvert le fonctionnement du parti de manière locale."
- 5 févr.
"Est-ce que vous avez hésité à donner votre nom ?
- - oh oui. Cyril Graziani a dû insister lourdement. J'ai pensé à ma fille, à ma petite fille. Il fallait qu'on le fasse. Aujourd'hui, je suis fière. Je l'ai faite contrainte et forcée mais je suis fière."
- 5 févr.
"Dominique Voynet qualifie Denis Baupin comme un "drapeur invétéré", est-ce que ça correspond à sa personnalité ?" demande Me Lebras.
- - "avec moi, il n'y a pas eu de drague, c'était violent, comme une pulsion. On rentre et on prend, c'est ça qui est horrible."
- 5 févr.
Me Pierrat lit la déposition de Dominique Voynet devant la police :
"c'était une femme mûre, qui aurait impressionnée Denis Baupin"
- - heureusement qu'on n'est pas aux assises, glisse Me Lebras, avocat de la prévenue.
- - aux assises, on aurait passé moins de temps, dit le président
- 5 févr.
"Quelle appréciation portez-vous sur Mme Voynet ?
- - je suis viscéralement verte, je mange bio, je trie les poubelles...
- - qui préférez-vous entre Corinne Lepage et Dominique Voynet ?
- - j'ai une grande amitié pour Mme Lepage mais je n'ai pas perdu contact avec Mme Voynet."

- 5 févr.
Me Pierrat "où est-ce que vous vous situez politiquement ?
- - humaniste.
- - plus précisément ?
- - humaniste."

5 févr.

"Quand j'ai entendu Sandrine (Rousseau NDLR) à la radio, je lui ai fait un petit message en lui disant "ça ne m'étonne pas du tout, il m'est arrivé la même chose..."

5 févr.

"En 2016, je venais juste de prendre ma retraite, le problème n'était pas le même pour moi. Sur le moment, je ne me voyais pas aller voir Dominique Voynet en lui disant... C'est impensable."

5 févr.

- Pourquoi ne pas porter plainte ?, lui demande le président.
- - il y avait un sentiment de honte et de salissure, je n'allais pas parler de ça, de mon corps. Et puis, j'étais dans une situation professionnelle précaire."
- 5 févr.

"La 2e fois, c'était dans les toilettes, c'était exactement ce qu'a décrit Sandrine Rousseau. Ma soeur m'a appelée, je lui ai dit j'étais comme un steak".

5 février

"Il s'est jeté sur moi, me mettant les mains aux seins... J'en tremble encore... Et pourtant c'est vieux de 20 ans. Je me suis mise à hurler, il m'a dit "ta secrétaire va t'entendre", j'ai dit c'est bien pour ça que je crie !"

5 févr.

"Nous avons déménagé, j'avais les toilettes en face de mon bureau' un jour, je le voir rentrer comme une furie dans mon bureau. Je n'ai jamais pensé à Denis Baupin comme quelqu'un qui allait me sauter dessus."

- 5 févr.

"C'était que professionnel. C'était courtois, mais ça s'arrêtait là."

- 5 févr.

"Au début, ça n'était pas évident pour moi de les voir arriver. Denis Baudin (chef de cabinet) avait des pulls rayés, c'était un autre genre..."

5 févr.

"Deuxième cabinet dans lequel je travaille, celui de Corine Lepage. Mais ça s'arrête en 1997." Elle est ensuite embauchée par Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement.

5 févr.

"Je ne suis pas quelqu'un de politique, je le revendique, je n'ai aucune carte. J'étais chef de bureau de cabinet de Mme Veil, rien de politique."

5 févr.

"J'ai été élevée chez les Dominicains, dans une famille austère et catholique, pas habituée de l'ambiance assez cool qui régnait dans le cabinet de Voynet."

- 5 févr.

Geneviève Zdrojewski, haute fonctionnaire à la retraite, est appelée à la barre. Elle est poursuivie pour avoir dit à France Inter et Mediapart qu'elle avait été agressée sexuellement par Denis Baupin.

- 5 févr.

"Quand je suis arrivée chez les verts c'était très clanique. Soit on faisait allégeance, donc ça voulait dire coucher avec les uns ou les autres. Soit on n'était rien. Avec le recul, c'était très malsain."

5 févr.

-

"C'était en 99, j'avais 40 ans, lui 37, 38. Mais il a continué. A 50 ans, à 55 ans ! A un moment, il faut arrêter ! »

- 5 févr.

"C'est vrai que ça peut faire penser à du cinéma muet, peut être que j'ai eu tort de le raconter comme ça".

5 févr.

"A chaque fois que je raconte cette histoire, cette façon dont il me courrait après autour de cette table, je suis tellement distancée par rapport à ça, on peut penser que c'est rigolo. »

- 5fev
Me Pierrat : "vous n'avez pas déposé plainte ?
- - Non
- - Pourquoi ?
- - Je sortais d'une année de chômage, seule avec 2 petites filles, je ne pouvais pas perdre mon emploi."

5 févr.

"En 2016, je suis contactée par Lenaïg Bredoux et Cyril Graziani. J'ai pensé à mes filles, je me suis dit "c'est pas possible que ça continue". J'ai demandé à mes filles si elles étaient prêtes. Elles ont dit oui. Avec leur aval, j'ai accepté que mon nom soit mentionné".

5 févr.

"En 2008, j'ai quitté le parti. Denis Baupin était tête de liste, ça m'était insupportable."

5 févr.

C'est pour avoir répété cette dernière phrase à Mediapart et France Inter qu'Annie Lahmer est aujourd'hui poursuivie devant la 17e chambre.

- 5 févr.

Annie Lahmer raconte une scène où Denis Baupin lui court après derrière un bureau. Elle le croise le lendemain. "Je lui dis bonjour, il ne répond pas, je lui dis "voilà on ne couche pas avec toi, tu ne dis plus bonjour." Il me répond : "toi, tu n'auras jamais rien de ce parti"."

5 févr.

"M. Baupin me harcelait pour que j'aille à la fête que Jean Luc Bennahmias organisait tous les 14 juillet, je crois qu'il le fait encore."

- 5 févr.

l'avocat de Baupin [@EmmanuelPierrat](#) vient de supprimer ses tweets à [@Mar_Barbier](#) dans lesquels il poste des copies de SMS des victimes de Baupin

- 5 févr.

Annie Lahmer, conseillère régionale EELV, est appelée à la barre. "Je m'étonne d'être poursuivie pour ces propos là. M. Baupin m'a harcelée, a essayé de m'agresser. Il ne nie pas les faits mais m'attaque juste sur cette phrase."

5 févr.

L'avocate d'Elen Debost s'adresse au président : "notre confrère met sur twitter les SMS de ma cliente !".

- "Le procès est live-tweeter derrière moi, se défend Me Pierrat.
- - c'est autorisé, je l'ai déjà dit", répond le président du tribunal qui sermonne l'avocat.

5 févr.

"Qu'avez-vous ressenti en recevant ces SMS ?" demande son avocate à Isabelle Attard.

- - "Un profond malaise. Je n'ai pas envie que Denis Baupin me mordille l'oreille ou devienne mon amant dès que j'ai de la place dans mon calendrier."

5 févr.

Véronique Massonneau n'a pas porté plainte, note Me Pierrat. "On a reçu les mêmes messages à connotation sexuelle, elle ne s'est pas sentie harcelée", répond Isabelle Attard.

5 févr.

Me Pierrat : "tu es un amour" c'est du harcèlement sexuel ?

- - je n'écris pas ça à mes collègues.
- - c'est du harcèlement sexuel ?
- - on ne dit pas ça à un collègue de travail."
- 5 févr.

Me Pierrat : "Où est le harcèlement quasi quotidien à caractère sexuel ?

- Isabelle Attard lit une série de SMS "tu es très en beauté ", "tu es un amour, "tu es formidable."

- 5 févr.

"Je la vois se décomposer. Elle lui dit : "Comment peux-tu écrire ça, tu vas être papa dans quelques jours". Et je me souviens très bien de la réponse : "justement"."

5 févr.

"J'en ai parlé autour de moi, de ces SMS. Je m'en souviens parfaitement. Il était au perchoir et envoyait des messages salaces à Véronique Massoneau."

5 févr.

Me Pierrat "je ne demande pas à la police de retrouver votre téléphone dans les toilettes, mais la police fait ça tout le temps.

- - j'ai toujours dit que je n'avais pas les SMS, je n'ai pas fait semblant. Je ne les ai pas effacés. J'aurais aimé les avoir."

5 févr.

"Peut être qu'à l'avenir, il y aura moins de prédateurs sexuels."

5 févr.

"Je ne pensais pas dire ça un jour mais je voudrais dire merci à Denis Baupin. Ce procès qu'on n'a pas choisi, nous permet de dire haut et fort, sans honte, ce que nous avons vécu, que ça sorte enfin."

5 févr.

"Je constate que le chemin est encore bien bien long pour qu'on puisse parler librement.

5 févr.

"Je suis agréablement surprise quand Lenaïg Bredoux me rappelle. Je comprends que d'autres femmes ont parlé. Moi aussi Tristane Banon m'a marquée. Elle en a pris plein la tête, parce qu'elle n'était pas crédible et qu'elle était seule."

5 févr.

"Lorsqu'Edwy Plenel saisit la balle au bond, je n'ai rien. J'ai des confidences de femmes. Mon unique préoccupation est que cet homme ne nuise plus."

5 févr.

"Je ne suis plus à EELV depuis 2013. Ce que j'ai lâché à Edwy Plenel lors de ce déjeuner, c'est une bouteille à la mer."

5 févr.

C'est bien la première fois que suis interpellée - pendant l'audience - par un avocat partie au procès.

- Et non, le LT n'est pas exhaustif. <https://twitter.com/EmmanuelPierrat/status/1092853663587098631> ...

Ce Tweet est indisponible.

- 5 févr.

"Je met en place une méthode pour ne jamais me retrouver seule avec lui, j'évite les réunions de travail, je le rencontre avec mon collaborateur."

5 févr.

"Rester polie est une obsession."

5 févr.

"Je vais prendre du temps pour savoir comment répondre. Ma mère m'a élevée en me disant de dire merci quand on vous fait des compliments. Donc je dis merci et j'essaye de rester polie. Je mets des smileys. Je dis non merci, et pas non."

- 5 févr.

"Les premiers messages commencent, j'en parle à mes collaborateurs. Je suis extrêmement gênée, je n'ai pas l'habitude et c'est un collègue de travail."

5 févr.

"Je suis expert en archéologie, j'ai dirigé des musées mais la politique des hautes sphères ça n'est pas mon monde. J'ai habité en Suède très longtemps, un pays où l'égalité homme femme est portée à un très haut niveau."

- 5 févr.

"Je suis une petite députée à côtés des stars comme Cécile Duflot et Denis Baupin, expert en nucléaire. Je me dis que je vais pouvoir travailler avec lui."

- 5 févr.

L'ancienne députée Isabelle Attard est appelée à la barre. "Quand j'arrive à l'Assemblée en 2012, c'est à la surprise générale. Personne ne s'y attendait. Je suis une militante de base, sans bcp d'idée de ce qui se passe à Paris."

5 févr.

L'audience est suspendue 5 mns.

- "J'avais bcp de respect pour Emmanuelle Cosse", dit Elen Debost à la barre.

5 févr.

Le président coupe l'avocate : "Allez à l'essentiel, des gens attendent, ce serait bien qu'ils ne passent pas au milieu de la nuit..."

5 févr.

Dans l'échange de SMS, Denis Baupin écrit "tu veux pas tester, pour voir qui croque qui ?". Ça veut dire quoi ? demande l'avocate d'Elen Debost. "Il veut une relation sexuelle."

5 févr.

Me Tordjman s'énerve : "On est là pour 2 articles de presse et on est en train de refaire l'enquête préliminaire ! Avec des SMS qui n'ont même pas été versés au débat !".

5 févr.

Me Pierrat "Quel est l'état de vos relations avec Emmanuelle Cosse en 2015 ?

- - elles étaient bonnes.
- - Et aujourd'hui ?
- - je n'en ai plus."

5 févr.

"Je vais arrêter de répondre à vos questions Me Pierrat."

5 févr.

Elen Debost : "Ce sont des mécanismes de défense. Vous avez vraiment du mal à comprendre !"

5 févr.

"Quand on répond à un harcèlement, on répond pour ne pas générer d'actes", explique Elen Debost, qui refuse de répondre aux questions de l'avocat sans avoir le "contexte " des messages.

5 févr.

Me Pierrat lit les SMS. Elen Debost y évoque Choderlos de Laclos.

- - "second degré", répond Elen Debost.

5 févr.

Me Pierrat "beaucoup de monde a perdu son téléphone portable...

- - je ne l'ai pas perdu, il m'a été arraché des mains dans le métro !"
- 5 févr.

"2011, c'était DSK, Tristane Banon, ça n'était pas le moment. On le fait pour sortir du silence, pour que cette omerta cesse. »

- 5 févr.

"Ces journalistes nous ont aidé à dire ce qui devait être dit, à protéger d'autres femmes, à mettre fin à l'impunité de cet homme. Mon seul regret : ne pas avoir trouvé le courage de le faire avant."

- 5 févr.

Elen Debost reçoit un texto de Cyril Graziani. Elle parle. "Et finalement découvrir qu'on est qu'un petit bout d'une chaîne, découvrir aussi qu'il y avait un profil, on avait toutes le même profil psychologique."

5 févr.

Elle écrit : "Denis Baupin en soutien des droits des femmes, ça me donne envie de hurler et de vomir en même temps, quelle indécence".

- 5 févr.

"Le déclencheur c'est cette photo du 8 mars. Quand je l'ai vue, j'ai couru vomir. J'ai décidé de faire un post facebook. Je suis une femme politique, je sais ce que ça veut dire."

5 févr.

"Cette affaire a été classée pour prescription, jamais la justice n'a dit qu'on avait menti."

- 5 févr.

"Ça commence autour du 10 décembre 2011. Ça s'arrête très bien de temps avant février 2012. Je me suis pas demandée pourquoi, j'étais assez soulagée."

5 févr.

"Dès que le vote passe, je reçois le 1er SMS sexuel. Je suis sidérée. Quand on a dit 10 fois à quelqu'un qu'on n'était pas intéressé... Et je reçois ce message, c'est de la sidération. Les hommes violents, je connais. Y'a un bouton d'alerte qui s'allume dans ma tête."

5 févr.

"Donc je suis inquiète de lui avoir livré des choses extrêmement personnelles et il me dit "qu'est ce que tu me donnes pour que je me taise". J'exprime tout de suite mon refus et mon malaise de recevoir des messages de lui."

5 févr.

"Ce téléphone, je me le suis fait voler dans le métro en 2013. Et la première chose que j'ai pensé c'est "je n'ai plus de preuves". Donc non je n'ai plus mon téléphone."

- 5 fév.

"Je crois envoyer un message à l'homme dont je suis amoureuse (c'est très agréable de venir vous raconter ça ici) et par une erreur d'aiguillage je l'e'voies à Denis Baupin."

5 févr.

"J'étais au travail, je reçois un appel de Denis Baupin qui me demande de soutenir sa motion. Il est charmant. Je lui dis que j'accepte de lui donner ma voix."

- 5 févr.

"Donc je n'avais jamais fait de politique, je me retrouve élue conseillère fédérale, élue au congrès de juin 2011. Je connaissais très peu Denis Baupin."

5 févr.

"Les violences sexuelles, les violences conjugales, ça ne laisse pas que des traces dans le corps, elles modifient notre cerveau, notre manière d'être. Moi, je suis cette personne là."

- 5 févr.

Elen Debost commence en racontant qu'elle a été victime, en 1996, de violences conjugales. "Je suis obligée de vous raconter ça, parce qu'on va me demander pourquoi je n'ai pas réagi. J'ai découvert il y a peu le continuum des violences".

5 févr.

Elen Debost, adjointe à la mairie du Mans (Calvados) est appelée à la barre.

5 févr.

"Quand j'ai parlé, mes enfants étaient au lycée, ça n'était pas simple pour eux quand on leur disait dans la cours de récré que leur mère avait été agressée sexuellement."

5 févr.

"On n'en avait jamais reparlé. Un couple avec 3 enfants qui se sépare à cause d'un connard... Il fait le dire ici : on ne touche pas impunément au corps des femmes, ça a des conséquences."

5 févr.

"J'ai divorcé 3 semaines avant la publication de l'article. J'ai dit à celui qui allait devenir mon ex mari "l'affaire Baupin va sortir", il m'a répondu "c'est en partie à cause de lui qu'on est là." Sandrine Rousseau pleure.

- 5 févr.

Me Moyart, avocat de Sandrine Rousseau "sur les messages qu'on a découvert cette nuit, à quatre reprises vous lui dites non.

- - je lui ai dit plusieurs fois. Après l'agression pour moi, c'est un black out."

- 5 févr.

Sandrine Rousseau : "Ces messages disent exactement ce qui s'est passé. Ça montre que je romps toute relation avec lui, je ne veux plus lui parler."

- 5 févr.

La procureure lit les échanges de SMS du 5 novembre "pour les verser au débat". "Si tu changes d'avis, tu me siffles et je suis ton homme", écrit Denis Baupin à Sandrine Rousseau.

5 févr.

Me Pierrat : "Vous parlez d'un geste furtif, plaquer contre un mur, ça n'est pas furtif !

- - si, le couloir était étroit. Je me suis même dit qu'il devait avoir l'habitude de faire ça, parce qu'il est allé très vite."
- e privé

5 févr.

Me Pierrat "Je suis surpris, on n'est pas dans une filature de Roubaix avec un contremaître. Et vous n'arrivez pas à mettre des mots dessus ?"

- 5 févr.

"Je ne connaissais pas le code pénal qui m'a aidé à mettre les mots plusieurs années après en me disant c'est une agression sexuelle".

5 févr.

"Vous pensez vraiment que ça se serait bien fini pour moi ?" lance Sandrine Rousseau à Emmanuel Pierrat. "Je ne vois pas quel était mon intérêt de porter plainte et de me mettre en difficulté".

5 févr.

Me Pierrat "pourquoi vous n'avez pas porté plainte ?

- - c'est une question difficile. J'en parle à des cadres du parti, qui me disent "n'en parle pas trop", j'ai le syndrome de l'imposteur et je vais aller déposer plainte sans aucun soutien à l'intérieur du parti ? »
- 5 févr.

"Je le dis à Jacques Archimbaud, qui me dit "ah il a recommencé". J'ai découvert après que c'était un intime de Denis Baupin".

- 5 févr.

Me Pierrat : "Vous dites avoir été victime d'agression sexuelle et vous envoyez des smileys à votre agresseur ? C'est étonnant !

- - j'envoie des smileys à mon avocat aussi. J'ai continué les négociations, j'ai alerté les cadres du parti.

5 févr.

"Comment vous expliquez ces 10e de SMS qui ne parlent pas des négociations ?

- - il y a aussi un SMS qui dit " c'est toujours non", il faudrait peut être vous interroger pourquoi"

5 févr.

"J'ai décidé de continuer à négocier", répond Sandrine Rousseau.

5 févr.

Me Pierrat lit des SMS envoyés entre Sandrine Rousseau et Denis Baupin. A une invitation à déjeuner le 6 novembre elle répond "bah oui, avec plaisir !!!!!" (6! Précise Me Pierrat). "Ça veut dire quoi ?"

- 5 févr.

" Ça s'est passé quand ?

- - je ne l'ai pas noté dans mon agenda, "jour où Denis Baupin m'a agressée". J'ai reconstitué après que c'était le 5 novembre."

5 févr.

Me Pierrat : "Ce que vous racontez c'est un événement marquant ?

- 5 févr.

"J'ai quitté la politique, j'estimais que je n'avais plus ma place, je ne trouvais plus ma place."

5 févr.

Sa voix tremble : "Quand j'ai décidé de parler, j'ai remis ma vie dans les mains de ces journalistes. Nous on eu le courage de parler. On a mis nos visages sur ces articles. Ça a été un tsunami."

5 févr.

"J'ai d'abord essayé de régler ça en interne dans le parti et puis il y a eu la photo du 8 mars. J'ai eu l'impression qu'il prenait mon rouge à lèvres. C'était violent".

- 5 févr.

"Je n'ai cessé d'en parler. J'en ai parlé de nombreuses fois dans le parti, à plusieurs membres de toutes les directions. J'en ai parlé le soir même à mon mari. J'en ai parlé à Jean-Francois Placé qui m'a dit "on sait"."

- 5 févr.

"Ça a été très furtif, il m'a plaquée contre le mur, m'a attrapé les seins et a essayé de m'embrasser. Je l'ai repoussé. J'étais flageolante, je suis allée aux toilettes, je me suis passée de l'eau sur le visage et je suis retournée travailler"

- 5 févr.

"Arrive une réunion, Denis Baupin m'envoyait des textos et à l'occasion d'une pause, je suis allée aux toilettes et il l'attendait. J'ai été tout de suite frappée par son regard."

5 févr.

"Quand on arrive à EELV, on est draguée. Moi j'essayais de pas paraître trop froide, ni de passer pour l'hystérique de service."

5 févr.

"J'avais rien négocié de ma vie. Je me retrouvais sans trop de compétences, là."

5 févr.

"Le congrès était en juin 2011, j'étais en charge du dossier de l'accord programmatique avec le parti socialiste, en binôme avec Denis Baupin. C'était surréaliste pour moi d'être là. J'avais aussi le syndrome de l'imposteur !"

5 févr.

"Quelques mois après, il y avait le congrès de la Rochelle. J'ai été appelée parce que j'étais une femme, non verte et une provinciale."

- 5 févr.

"En 2009, les Verts font entrer très massivement des gens de la société civile dans le parti. J'étais vice présidente de l'Université de Lille, une figure locale. Ils sont venus me chercher pour être sur la liste aux européennes."

5 févr.

"Je vais décrire les circonstances dans lesquelles ça s'est passé", commence Sandrine Rousseau.

- 5 févr.

Sandrine Rousseau est appelée à la barre. "Vous êtes poursuivie dans le cadre de l'article de France Inter", lui explique le président qui lit le passage où l'ancienne porte-parole d'EELV raconte une agression sexuelle.

5 févr.

"Je ne pensais pas que ça avait eu aussi d'importance dans ma vie. Quand des choses resurgissent comme ça des profondeurs... Il y a des lumières qui font mal... Mais maintenant elles sont à la lumière."

- 5 févr.

"Quand j'ai entendu ces femmes témoigner, j'ai eu besoin d'être en sororité avec elle. Le témoignage direct m'a semblé important. Pour les jeunes femmes qui font très tôt ce type d'expérience avec un masculin malade."

5 févr.

"Vous n'avez jamais eu d'animosité envers Denis Baupin ?, lui demande son avocat.

- - non. Il a dû démissionner, c'est un immense gâchis. Perdre une personne de cette valeur là sur ce type de comportement, c'est du gâchis."
- 5 févr.

Me Pierrat "pourquoi ne pas porter plainte ? Est-ce que ça relevait d'une plainte ?

- - la voix de la servitude volontaire face à la domination masculine me disait que ça n'était pas grand chose..."

5 févr.

"Je n'ai pas d'amis en politique, monsieur, ça je l'ai vite compris", poursuit Laurence Mermet.

- 5 févr.

Me Pierrat : "Vous savez que Dominique Voynet va venir témoigner jeudi ?

- - oui.
- - Vous avez quelle relation avec elle ?
- - nous sommes amies facebook."

- 5 févr.
Le président "vous l'avez repoussé ?
- - je lui ai dit "arrête !" Ça paraît pas méchant, mais je connaissais sa réputation, celle d'un homme porté sur la gente féminine."
- 5 févr.

"Ça a fait son chemin. Ça a contribué à ce que, quelques mois plus tard, je quitte ce monde là. La page s'est refermée, j'ai quitté Paris."
5 févr.

"C'était une caresse très douce mais il y a des douceurs très violentes. J'avais les jambes qui tremblaient. Je l'ai repoussée. C'était mon supérieur hiérarchique, je me suis dit " t'es pas dans la merde"."
5 févr.

"La nuque ça n'est pas la poitrine mais c'est un lieu de mon corps extrêmement intime. Je me suis raidie, c'était par surprise. Je me suis retournée et j'ai découvert que c'était M. Baupin."
5 févr.

- "On était dans une réunion politique avec très peu de monde, seule la scène était éclairée. J'étais assise dans un fauteuil, j'ai senti une présence derrière moi, puis je sens une présence sur ma nuque."
5 févr.

- "Je n'ai jamais mélangé les affaires de coeur avec ma vie professionnelle, c'est mon fonctionnement".
5 févr.

- "Après le départ précipité de Lionel Jospin, je me suis retrouvée catapultée cheffe de la mission voirie à la mairie de Paris avec une 20e de personnes sous mes ordres. J'avais le syndrome de l'imposteur."
5 févr.
- "J'avais bcp de respect et d'estime pour les personnes avec qui je travaillais, une ministre puis M. Baupin, adjoint au maire de Paris. Il avait une réputation de sérieux, de fin stratège."
5 févr.

"J'ai envoyé un mail (à Mediapart NDLR) J'ai hésité, ça me semblait dérisoire. Un geste déplacé... C'était un geste pas à sa place, pas au bon endroit de ma personne."

- 5 févr.

"Je n'ai jamais dissociée ma vie professionnelle et ma vie militante. J'étais attachée de presse. Je suis devenue la 5e attachée de presse de Dominique Voynet. Je suis tombée dans le chaudron voynetiste".

5 févr.

"Je les entends témoigner, je suis stupéfaite et à la fois pas surprise. Le couvercle que j'avais tant bien que mal refermé sur un épisode de ma vie, c'est réouvert."

5 févr.

"J'étais dans ma cuisine, J'allume France Inter et là j'entends des femmes témoigner sur Denis Baupin. Je deviens blême, des choses remontent, qui datent de ma vie antérieure parisienne, sur laquelle j'ai fait un trait."

5 févr.

Le président : "Vos propos ont bien été rapportés ?

- - Oui, je n'ai rien à y soustraire. »

- 5 févr.

L'ancienne militant écologiste Laurence Mermet est appelée à la barre. Dans l'article de Mediapart, elle racontait une "caresse sur la nuque" de la part de Denis Baupin.

5 févr.

L'audience reprend. Il reste huit prévenus à entendre aujourd'hui : six accusatrices de Denis Baupin et deux hommes témoins.

- 5 févr.

L'audience est suspendue jusqu'à 17h.

- 5 févr.

Cyril Graziani : "J'ai interrogé un jour Jean-Luc Benhamias, proche de Denis Baupin, qui m'a dit que je faisais fausse route et m'a conseillé d'interroger un ancien trésorier du parti. Nous avons essayé mais il était mort."

- 5 févr.

Me Pierrat : "Pour vous une relation adultère c'est une agression sexuelle ?"

5 févr.

Bon, on reprend avec les questions de Me Pierrat à Cyril Graziani. L'avocat cite à nouveau des noms de témoins anonymes. "Je trouve que ce n'est pas tolérable, intervient Me Basile Ader. Pour salir les femmes agressées par son client, mon confrère donne leurs noms".

5 févr.

Point du président "Les journalistes, donc ceux qui ont des cartes de presse, peuvent utiliser leur téléphones portables. Les avocats aussi."

- - pour vérifier si on reçoit des pièces !, rient les avocats de la défense.

Julien Mucchielli

@JMucchielli

Un policier de la salle vient de demander à @edwyplenel d'éteindre son portable. Big up

- 5 févr.

Je ne vous cache pas, vu l'ambiance, qu'on s'attend à ce que Pierre Desproges prenne ses réquisitions dans un instant.

- 5 févr.

Le président : "Les pièces peuvent être versées jusqu'à la clôture des débats, l'échange des pièces peut avoir lieu lors des débats, les parties auront la possibilité de répondre aux pièces pendant les débats, le prévenu peut faire valoir son droit au silence."

- 5 févr.

"Donc j'ai tout versé aux débats, poursuit Me Pierrat. C'est extrêmement important pour la manifestation de la vérité parce que les harcèlements que certains ici..."

- - ON A COMPRIS, MAÎTRE. (Ça c'était le président)

- 5 févr.

Me Pierrat "Je me suis gratté la tête pendant tous le week-end. Je me suis dit que c'était très crétin et très simple, que mes malheureux confrères avaient oublié de regarder les annexes (de l'enquête judiciaire NDLR)."

- 5 févr.

"C'est factice d'aborder cette question comme étant un problème, on peut quand même avoir un débat serein."

- 5 févr.

La procureure : "Je suis toujours étonnée quand les communications se font au dernier moment, ça ne respecte pas le contradictoire et arrive assez souvent."

- 5 févr.

Les avocates d'Isabelle Attard et d'Elen Debost indiquent qu'elles n'ont pas reçu le mail de 13h08 avec les nouvelles pièces versées aux débats.

5 févr.

Antoine Comte "hier plus de 700 pages nous sont communiquées, je n'ai pas eu le temps d'absorber 700 pages. Il faut trouver une solution pour écarter la plus grande partie de ces pièces."

- 5 févr.

Me Tordjman "ces pièces doivent être écartées purement et simplement".

5 févr.

Basile Ader "il n'est pas acceptable que mon client ait à s'expliquer sur des pièces pas versées aux débats suffisamment loyalement. Je propose qu'il ne soit pas interrogé dessus pour ne pas retarder davantage cette audience."

- 5 févr.

Les avocats de la défense parlent de "déloyauté" et "d'attaques aux droits de la défense".

5 févr.

Les avocats de la défense s'agacent que Me Pierrat ait versé des pièces (les annexes de l'enquête judiciaire avec les SMS) au dossier à 13 heures. "On vient de me les communiquer alors que Lenaïg Bredoux a été interrogée dessus" regrette Me Tordjman.

- 5 févr.

La procureure : "Monsieur le président, peut-on faire un rappel pour que la salle soit silencieuse pendant les débats ?"

- 5 févr.

Me Pierrat : "Vous savez qu'elle a été ministre, présidente d'Act up... Elle a vécu".

- Murmures d'indignation dans la salle.

5 févr.

Cyril Graziani : "Nous avons considéré que c'était gênant, voire déplacé de contacter Emmanuelle Cosse pour lui dire que son mari était potentiellement un agresseur sexuel".

5 févr.

Le président de la 17e coupe à nouveau Me Pierrat : "Je veux que les prévenus puissent répondre à vos questions. Sinon ce ne sont pas les réponses qui vous intéressent mais seulement de poser des questions !".

5 févr.

Me Pierrat brandit une feuille avec un article de France Inter.

- "Je ne suis pas l'auteur, je ne suis pas le responsable de la chartre graphique" répond Cyril Graziani.
- - donc le service public invente des SMS, il nous avait habitué à mieux !"

5 févr.

"Elles ne se connaissaient pas, on étaient sûrs qu'elles ne s'étaient pas concertées. Beaucoup ne savaient même pas qui avaient témoigné. Elles le découvrent lorsque l'enquête sort."

- 5 févr.

Le président : "avaient-elles un intérêt politique ?

- - non, elles avaient un intérêt à parler."

- 5 févr.

"Il y avait un mode opératoire : coincer, attraper par la poitrine et essayer d'embrasser", détaille Cyril Graziani au sujet de Denis Baupin.

- 5 févr.

Sur le "off" proposé par Denis Baupin : "Nous avons vite compris qu'il voulait critiquer ces femmes sans que l'on puisse le citer. Ce n'était pas possible".

5 févr.

"On se demandait si la société, la France était prête à entendre ça. Avec les nouveaux témoignages (qui suivent le 1er article NDLR), on s'est rendu compte que la société avait entendu leurs cris."

rivé

- 5 fév.



"On était avant [#metoo](#), avant l'affaire Weinstein. On nous a souvent dit "vous n'y arriverez pas". Notre objectif était qu'elle parlent en on, surtout pour moi, journaliste radio."

5 févr.

"Certaines nous ont dit qu'elles ne savaient pas que ces cas là pouvaient relever d'une plainte."

- 5 févr.

"On a cultivé le doute, c'était primordial, surtout dans une enquête comme celle-ci. On a recoupé, rencontré des témoins. Notre travail : réunir le plus de témoignages corroborant harcèlements ou agressions"

5 févr.

"Elles savaient que si elles portaient plainte, il y avait des risques, pour leur famille, leur carrière politique. »

- 5 févr.

"On savait qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi. On a essayé de recueillir le maximum de témoignages possibles."

5 févr.

["Mon chef accepte que je passe à plein temps sur cette enquête. Il n'y a pas d'obligation de résultat. On a fait enquête conjointe."](#)

- 5 févr.

Cyril Graziani, journaliste à France Inter, est appelé à la barre. Lors d'un déjeuner avec des "amies féministes" après la fameuse photo avec du rouge à lèvres de Denis Baupin, on lui parle de "harcèlement". "Je suis indigné par ce que j'entends".

- 5 févr.
Plenel : "Nous pouvons nous affronter à armes égales sans que vous soyez blessant et insultant."
- Des bravos fusent dans la salle.
- - chut ! coupe le président.

5 févr.

Me Pierrat "j'entends votre cours de droit de la presse, M. Plenel

- - arrêtez vos commentaires désobligeants sur les personnes. Il y a une tendance chez les avocats, dans les procès de presse, à être procureur, qui est inutile."

- 5 févr.

"Nous rendons compte devant vous d'une enquête journalistique, pas d'une enquête de police. D'autant que nous sommes privés de la vérité, puisque nous sommes devant vous sur le terrain de la bonne foi".

5 févr.

Edwy Plenel revient à la barre. "Il ne s'agit pas d'une enquête sur la sexualité de quelqu'un, sur sa vie sexuelle. Nous nous plaçons du point de vue des victimes et essayons de faire le contradictoire sur cette question".

5 févr.

Lenaïg Bredoux : "Nous on a eu un cheminement de journalistes, elles (les accusatrices de Denis Baupin NDLR) ont eu aussi un cheminement qui les a, pour certaines, amené à porter plainte au cours de l'enquête préliminaire."

- 5 févr.

"Je n'ai pas à expliquer les choix du parquet, je suis là comme journaliste" répond la journaliste à Me Pierrat qui l'interroge sur la prescription des faits.

5 févr.

Me Pierrat interroge Lenaïg Bredoux sur les enquêtes qu'elle n'a pas publiées. "Ce que nous ne publions pas n'existe pas", répond la journaliste.

5 févr.

"L'idée n'était pas de faire parler toutes les femmes que Denis Baupin a croisé dans sa vie" indique Lenaïg Bredoux.

- "Ces personnes ne sont pas des inconnus péchés dans le métro... dit Me Pierrat.
- - elle vous a répondu, elle a fait des choix", dit le président, visiblement agacé.

5 févr.

Me Pierrat donne une liste de noms de femmes et repose la même question à chaque nom à la journaliste.

- - "Non mais maître !, tonne le président. Laissez parler la prévenue !" 5 févr.

Me Pierrat : "Vous interrogez Caroline de Haas pour qui un homme sur 3 est un agresseur mais pas des femmes proches de Denis Baupin ?

- - nous avons fait des choix, que j'assume." 5 févr.

"Je suis mal à l'aise que nous donnions en audience publique les noms de témoignages anonymes", répond Lenaïg Bredoux

- 5 févr.
Me Pierrat donne les noms des témoignages anonymes en demandant que les "professionnels de la presse" ne les donnent pas.
- - "l'audience est publique, coupe le président. On ne peut pas dire de ne pas donner les noms !"

5 févr.

Me Pierrat : "je pose les questions que je veux, d'autant que cette audience est live-twittée (coucou).

- - Le président : "les live-tweets sont autorisés, vous posez vos questions pour le tribunal par pour les live-tweets. J'ai un jugement à écrire, moi !"

5 févr.

"C'est dommage que votre intelligence s'arrête au moment où il faut lire des SMS", tacle Pierrat.

- - Me Tordjman : il faut arrêter les commentaires désobligeants !"

- 5 févr.

"Nous avons sollicité Denis Baupin, répète la journaliste.

- - c'est un peu court...
- - on n'a pas toujours la réponse qu'on veut", sourit le président.

5 févr.

"J'ai pris connaissance la semaine dernière des SMS versés à dossier."

- Les avocats haussent le ton.
- "On laisse la prévenue répondre !" tonne le président.

5 févr.

"Évidemment qu'au cours de l'enquête journalistique, et pas de l'enquête de police, nous aurions voulu lire ces SMS", répond très posément la journaliste.

- 5 févr.

Me Pierrat : "Nous avons fourni une copie des SMS qui concernent Mme Attard, Debost, Rousseau. Une journaliste un peu chevronnée devrait pouvoir lire en quelques jours ces SMS !"

5 févr.

Le ton monte.

- L'échange est interrompu par la greffière qui n'arrive pas à prendre des notes.

5 févr.

"Vous avez lu dans l'enquête judiciaire les SMS ? Votre journal avait un long article la semaine dernière dessus.

- - pour une part, oui.
- - vous n'avez pas eu le temps ? Ca ne vous intéresse pas ?".

- 5 févr.

- "Vous savez ce que c'est cet objet ? demande Me Pierrat à la journaliste en brandissant un téléphone.

- - un téléphone.
- - c'est celui de Denis Baupin mis sous scellé pendant 3 mois.

5 févr.

E. Pierrat "je vous prends pour une journaliste intelligente, vous savez que nos SMS sont gardés partout... Avez-vous lu ces SMS ?

- - on a écrit qu'elles disaient avoir reçu des sms et on a interrogé des témoins de ces SMS. C'est le cas de plusieurs députés."

5 févr.

Lenaig Bredoux : "J'ai été assez claire mais je vais répéter, je n'ai rien à cacher. Isabelle Attard nous a dit qu'on lui avait volé son téléphone."

5 févr.

On passe aux questions d'Emmanuel Pierrat, avocat de Denis Baupin.

"Dans votre enquête, avec beaucoup de guillemets de ma part, il y a des cas de harcèlements sexuels seulement par SMS. Qu'est-il advenu de ces SMS ?"

- 5 févr.

"Ça ne pouvait pas être un complot" insiste Lenaïg Bredoux.

5 févr.

Première question du président du trib. sur le "règlement de compte politique". Lenaig Bredoux : "Très rapidement, cette possibilité a été écartée. On a interrogé 40, 50 personnes de toutes sensibilités chez EELV, certaines ne sont pas au parti. Elles ne se connaissaient pas."

5 févr.

"En septembre 2016, on publie un dernier témoignage. La directrice d'autolib, qui sera la 4e plaignante. Article pour lequel il n'y a pas eu de plainte en diffamation".

5 févr.

"Nous refusons cette condition et allons donc être éconduits du cabinet sans même avoir vu Denis Baupin."

5 févr.

"Arrivé au rdv, les conditions changent : pas d'enregistrement pour la radio et Me Pierrat demande à pouvoir intervenir. 3e condition : que son client puisse tenir des propos off. On lui explique que ce n'est pas possible sur des faits aussi grave, c'est inapproprié."

- 5 févr.

"Nous contactons à nouveau Emmanuel Pierrat qui, bonne surprise, nous fixe un rdv avec Denis Baupin. Il pose 2 conditions : que ce soit enregistré et qu'il n'y ait pas de off"

- 5 févr.

Les 2 journalistes tentent à nouveau de contacter Denis Baupin. "On sait bien que dans ces affaires, il peut y avoir une forte différence de perception. Peut être que Denis Baupin ne s'est pas rendu compte de la gravité de ces faits"

5 févr.

"A la suite de la publication de cet article, nous recevons d'autres témoignages, de femmes dont nous n'avons jamais entendu parler. On refait le même travail pendant 3 semaines pour arriver à la publication du 2e article le 30 mai."

5 févr.

"Il nous répond par courrier qu'il refuse. Nous renvoyons un mail pour insister. On est un mercredi soir, on espère qu'il va changer d'avis. Les jours passant on sent pas bien que son non est définitif et nous publions notre article le 9 mai."

5 févr.

"Ce qui nous manque : c'est Denis Baupin. Le 8 avril, on reçoit cette lettre de son avocat nous demandant d'arrêter d'enquêter. Nous contactons Denis Baupin le 2 mai. Il nous renvoie vers son conseil."

- 5 févr.

"On parle de faits dans les années 90, la perception des violences sexuelles a changé. Certains témoins nous disent qu'à l'époque ils n'ont pas conseillé de porter plainte. D'autres expliquent leur rapport compliqué au statut de victime".

5 févr.

"C'est un cheminement, on tire les fils. Ça contribue à faire un tableau qui petit à petit se remplit, se remplit aussi de complexité. On arrive à 8 femmes qui rapportent des faits problématiques, mais on a interviewé des 10e de personnes ».

- 5 févr.

"Moi, en ma qualité de journaliste, je ne peux pas leur dire que ce n'est pas vrai. Parce que dans ce genre d'affaire, la vérité c'est que c'est souvent le cas."

5 févr.

"Nous recueillons 3 témoignages, elles nous demandent d'être anonymes. Non seulement elles pensent qu'elles vont perdre leur travail, mais en plus qu'elles seront disqualifiées en n'en retrouveront pas."

5 févr.

"Les collaboratrices, c'est un sujet central. Bcp se plaignent de violences sexuelles et sont dans une grande précarité et dans un lien de subordination très fort avec des horaires très flexibles."

5 févr.

"Ils n'ont pas très envie de parler, ça met en cause l'ensemble du parti. Ce qui les motive c'est d'être militants d'un parti en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de ne pas avoir réagi."

- 5 févr.

"C'est à ce moment que nous rencontrons des sources essentielles à cette enquête. L'ancien bras droit de Cécile Duflot nous parle pour la 1ere fois des collaboratrices parlementaires à l'Assemblée et de faits à la mairie de Paris."

5 févr.

"On essaye aussi de rencontrer un maximum de gens à EELV. Ça bruisse, on nous dit cette phrase qui veut tout et rien dire " tout le monde savait ". Nous interrogeons aussi les responsables."

5 févr.

"Isabelle Attard nous dit alors qu'elle s'est fait voler son téléphone. On lui demande si elle en a parlé à quelqu'un, on recueille le témoignage spontané (de ce témoin), qui confirme les faits".

5 févr.

Les 2 journalistes recueillent 2 nouveaux témoignages en plus de celui d'Isabelle Attard : ceux d'Elen Debost et de Sandrine Rousseau. "Elles acceptent de témoigner à visage découvert, à condition de ne pas être seules".

5 févr.

Commence alors une enquête conjointe avec Cyril Graziani de France Inter. Lenaig Bredoux arrête de suivre l'Élysée pour Mediapart et se

consacre à plein temps à cette enquête.

5 févr.

"Être femme en politique, c'est déjà dur, mais femmes politiques victimes de violences sexuelles, elles ont peur que ça signe la fin de leur carrière"

5 févr.

"Les femmes sont terrorisées. Elles ont peur pour leur famille, peur de perdre leur emploi, peur d'être discréditées définitivement."

5 févr.



"C'était il y 3 ans, on était avant [#metoo](#) . C'était un sujet beaucoup moins débattu qu'aujourd'hui. On parle encore de "libertinage" et de "sexualité à la française". Ce serait les puritains contre les libertins. Bien sûr ce n'est pas ça."

5 févr.

"Et puis le 8 mars 2016, Denis Baupin participe à une campagne pour les droits des femmes où il met du rouge à lèvres. Le 11, Elen Debost publié un post facebook où elle parle de "dégoût"."

- 5 févr.

"La 1ere chose qu'on lui demande c'est où sont les SMS. Elle cherche son téléphone et ne le trouve pas. Mais très vite les portes se ferment, elle ne nous donne pas plus d'éléments. Je suis bloquée, tout simplement. Donc évidemment, on ne publie rien. C'est une enquête inachevée"

5 févr.

"Jusqu'à ce déjeuner entre Isabelle Attard et Edwy Plenel. On commence une première enquête sur la base des propos d'Isabelle Attard. On lui demande de se souvenir plus précisément, mais elle n'a pas décidé de témoigner donc c'est compliqué".

- 5 févr.

"J'ai été assez rapidement identifiée comme une interlocutrice possible sur ces sujets. En décembre 2011, une femme me dit qu'elle a entendu des femmes se plaindre de Denis Baupin, mais je n'ai rien de plus."

- 5 févr.

"Je suis journaliste politique depuis 8 ans à Mediapart. Très rapidement j'ai entendu des femmes raconter le sexisme en politique. Je suis en charge des partis de gauche, qui se disent progressistes, et dont certaines femmes décrivent des dysfonctionnements"

- 5 févr.

Lenaïg Bredoux, journaliste à Mediapart, est appelée à la barre. "Je vais essayer de vous expliquer le plus précisément comment j'ai travaillé."

5 févr.

Cet après-midi, le tribunal doit continuer d'entendre les prévenus. Hier, seul le directeur de la publication de Mediapart, Edwy Plenel, a été entendu. Il en reste donc onze...

5 févr.

A la 17e chambre du TGI de Paris, pour le deuxième jour du procès intenté par Denis [#Baupin](#) à ses accusatrices, Mediapart et France inter.

5 févr.

Seul quotidien à consacrer 4 pages à l'[#ess](#) tous les mois... lisez, achetez, diffusez L'Humanité ! [@humanite_fr](#)

- [Marie Barbier](#) a retweeté



- 3 févr.

Quand le [@nytimes](#) s'étonne du procès [#Baupin](#)

4 févr.

Chroniques de palais: Le procès Baupin, sans Denis Baupin: <http://chroniquesdepalais.blogspot.com/2019/02/le-proces-baupin-sans-denis-baupin.html> ...

4 févr.

Kantor, Twohey et Farrow, les 3 journalistes américains qui ont fait éclater l'affaire [#Weinstein](#) en 2017, ont gagné un Prix Pulitzer pour "service public".

- Les journalistes français qui ont fait éclater l'affaire [#Baupin](#) en 2016 se tapent un procès pour diffamation.



- [#MeToo](#)

"L'enjeu d'intérêt public de cette affaire : briser l'omerta. Depuis il y a eu une révolution mondiale avec l'affaire Wenstein. Ce qui est devant vous, c'est l'histoire, comment il y a eu des pressions, jusqu'à cette plainte, pour que cette parole ne se libère pas"

4 févr.

L'audience est suspendue reprise demain à 13h30.

4 févr.

Edwy Plenel demande à quitter l'audience : "Une perquisition est en cours à la rédaction dans l'affaire Benalla".

- - Je vous laisse vaquer à vos occupations", répond le président.
privé

4 févr.

"Qu'auriez vous fait si vous aviez reçu un droit de réponse de Denis Baupin ? demande l'avocat de Mediapart, Me Tordjman.

- - il aurait été publié selon les règles de Mediapart."

Me Pierrat cite une interview de Lenaïg Bredoux "la seule vérité n'est pas la vérité judiciaire" disait alors la journaliste de Mediapart. "Je suis entièrement d'accord, dit Plenel. Vous sous-estimez le mouvement



#metoo , il y a une vraie révolution culturelle qui se passe".

4 févr.

Me Pierrat "Est-ce qu'Edwy Plenel pense toujours avoir raison ?

- - non je doute", répond en souriant Edwy Plenel.

4 févr.

"Denis Baupin ne vient pas, mais il fait citer sa femme, Emmanuelle Cosse", lâche Edwy Plenel.

- 4 févr.

"Attention, dit Edwy Penel. Vous poursuivez un journal, ce n'est pas le procès pour dire que ces actes n'ont pas existé. Nous ne ferons pas ce procès là !"

- 4 févr.

Me Pierrat : "Vous savez qu'on a découvert que certaines femmes que vous citez étaient des maîtresses ?

- - les faits d'agressions sexuelles peuvent être accompagnées de relations sexuelles consenties qui s'inscrivent dans un engrenage de domination" répond E. Plenel.

4 févr.

"Vous savez pourquoi mon client n'a pas répondu aux questions de Lenaig Bredoux ?

- - il a demandé le off. Mais évidemment que le off n'est pas possible, puisqu'il est mis en cause ! Il est en responsabilité dans un parti politique, a l'hôtel de ville et comme élu de la nation"

4 févr.

"Je ne suis pas derrière l'épaule de tous les journalistes, explique Edwy Plenel. Ma responsabilité est de regarder la modération de l'expression, le titre."

4 févr.

Emmanuel Pierrat appelle Edwy Plenel "monsieur Baupin", rires dans la salle.

4 févr.

Me Pierrat lit un SMS d'Isabelle Attard et demande à Edwy Plenel de l'expliquer : "encore une fois, ce sont Isabelle Attard et Lenaïg Bredoux qui peuvent répondre", répond le directeur de la publication de Mediapart.

4 févr.

Edwy Plenel : "J'ai lu "l'avocat et la morale" de Maurice Garçon, vous pouvez vous permettre quelque diffamations. Mais nous ne bous déroberons pas, nous serons là jusqu'au bout de ce procès"

- 4 févr.

"Nos téléphones portables, nos plus grands espions, savent s'il y a eu harcèlement." insiste Me Pierrat. Plenel : "Lenaig et Isabelle Attard vous répondront plus précisément"

4 févr.

"Vous m'avez agoni de quelques papiers sur mes délires supposés et un Mediapart live pour assassiner mon client, je n'y étais pas convié" lance Me Pierrat.

- 4 févr.

"Des faits courent jusqu'en 2014, dit Emmanuel Pierrat. Certains concernent Mme Attard. Était-il utile d'aller chercher les SMS ?" Isabelle Attard dénonce un harcèlement par SMS. "Lenaïg Bredoux vous expliquera en détail son travail", répond Edwy Plenel.

- 4 févr.

Me Emmanuel Pierrat demande l'autorisation de se poser sur la table de loi. La procureure lui demande de ne pas lui tourner le dos. "Me Pierrat, prenez la place du procureur" ironise Plenel. "Je pensais que c'était vous qui l'aviez M. Plenel".

4 févr.

"C'est une imposture de parler de règlement de compte politique, il s'agit d'une personne. Nous ne sommes pas concernés par ça, c'est une légende construite par Denis Baupin"

Fin de la déclaration d'Edwy Plenel, qui répond maintenant aux questions du président du tribunal. "Un parti, c'est un parti. Est-ce que les actes correspondent aux discours ? Cela nous intéresse. Nous n'avons été instrumentalisés par personne"

- 4 févr.

Edwy Plenel : "Denis Baupin a le droit de nous poursuivre, nous ne sommes pas au dessus des lois. Mais il n'a pas le droit de se dérober sauf à être, comme il le fut avec ces femmes, un irresponsable".

- 4 févr.

"Depuis, nous faisons à Mediapart des formations sur les mots, les gestes, qui peuvent être une violence. Même chez nous, cela a libéré la parole ».

- 4 févr.

"C'est indigne que Denis Baupin ne soit pas là aujourd'hui. Un élu de la nation, ancien vice président de l'Assemblée nationale. Il veut défendre son honneur mais sans être là ?"

- 4 févr.

"Ce poids est là, par la procédure qui nous mène devant vous aujourd'hui : envoyer un message à d'autres victimes : regardez ce qui vous attend !"

4 févr.

E. Plenel : "Il n'y a pas que des témoins anonymes, elles assument, elles sont là. Mais l'anonymat, nous devons assumer, c'est aussi la preuve du poids qui pèse dans un dossier comme celui-là".

- 4 févr.

Après la mise en ligne de l'article de Mediapart, Denis Baupin demande la suppression de l'article, injonction "contraire à tout droit de la presse" : "un responsable politique demande à un journal de se censurer !" dit Edwy Plenel.

4 févr.

"Je n'ai jamais connu ça en 40 ans de journalisme : le 8 avril, un mois avant notre article, je reçois une lettre de Me Pierrat me mettant en demeure de publier un article mettant en cause Denis Baupin"

4 févr.

"On va sans doute vous plaider que Mediapart n'a pas suffisamment respecté le contradictoire, c'est tout l'inverse. Nous n'avons cessé d'envoyer des mails, des textos à Denis Baupin et son conseil dans un contexte déjà lourd."

4 févr.

"Le sérieux de l'enquête a été respecté, tout comme la modération dans l'expression. Nous rappelons les définitions juridiques du harcèlement et de l'agression sexuelle".

- 4 févr.

"L'article qui sort le 9 mai : 4 témoins on et 4 témoins anonymes. Ce 1er article suscite d'autres témoignages avec 5 nouveaux témoignages"

4 févr.

"Lenaïg avance, recoupe mais butte sur cette difficulté. Ça n'est pas toujours simple de devenir une victime..."

- 4 févr.

"D'emblée, la feuille de route c'était d'avoir plusieurs témoins, des recoupements. Et comme un objectif presque inaténable : avoir des témoins qui parlent "on", à visage découvert".

- 4 févr.

Edwy Plenel évoque un déjeuner en 2015 avec Isabelle Attard, alors députée. "Elle parle d'une blague salace de Denis Baupin, je lui dis "ah bon on parle comme ça chez vous ?" Et elle répond "si vous saviez..." Et là commence ce qui fut le point de départ de notre enquête "

- 4 févr.

"L'enjeu d'intérêt public de cette affaire : briser l'omerta. Depuis il y a eu une révolution mondiale avec l'affaire Weinstein. Ce qui est devant vous, c'est l'histoire, comment il y a eu des pressions, jusqu'à cette plainte, pour que cette parole ne se libère pas"

-

4 févr.



"Cette affaire est la 1ere affaire #metoo avant que metoo n'existe, poursuit E. Plenel. Cela a permis que ces femmes qui n'avaient jamais parlé se libèrent".

- 4 fév.
Edwy Plenel est appelé à la barre. "Je voudrais d'abord situé l'enjeu de cette enquête, au coeur de la responsabilité démocratique de la presse dans notre état de droit" dit le directeur de la publication de Mediapart.

- 4 févr.

Geneviève Zdrojewski, haute fonctionnaire à la retraite, dans l'article de Mediapart : "Après, vous vous sentez quand même minable".

- 4 févr.

Le déclencheur a été une photo du 8 mars où Denis Baupin posait contre les violences faites aux femmes, en compagnie d'autres députés, rouge à lèvres sur la bouche.

4 févr.

Dans l'article, Isabelle Attard dit "si j'avais su qu'on était plusieurs, j'aurais parlé plus tôt. Je ne voulais pas mettre le bazar dans le parti".

- 4 févr.

Quant à Annie Lahmer, elle raconte une scène où Denis Baupin lui court après derrière un bureau.

4 févr.

Elen Debost indique dans ce même article qu'elle a reçu des SMS à connotation sexuelle.

- 4 févr.

Dans le 1er article de Mediapart, Sandrine Rousseau raconte que Denis Baupin l'a plaquée contre un mur et a essayé de l'embrasser.

4 févr.

Reprise de l'audience, les demandes de la défense (la venue de Denis Baupin) sont déclarées irrecevables. "Mais le tribunal préfère quand toutes les parties sont là, c'est une évidence", note le président.

4 févr.

Le tribunal se retire pour délibérer.

4 févr.

Me Tordjman "c'est M. Baupin qui a voulu ce procès ! Vous devez lui demander de venir, au nom et par respect pour les femmes ajd'hui présentes !"

- 4 févr.

La procureure "regrette" l'absence de Denis Baupin mais "juridiquement nous ne pouvons pas le contraindre à venir aux débats"

4 févr.

Me Pierrat : "Je n'ai pas demandé que ces femmes soient devant votre tribunal. Qu'on ne renverse pas le débat, ce procès c'est d'abord celui des journalistes"

4 févr.

"Je ne vois pas non plus Mathieu Gallet (ancien PDG de radio France NDLR), pourtant prévenu, sans même un mot d'excuse."

4 févr.

Me Pierrat : "On reparlera cette semaine de qui allume qui. Nous sommes là dans un jugement moral, ça n'a rien d'illégal"

- 4 févr.

Me Pierrat traite la journaliste de Mediapart, Lenaïg Bredoux, de "mormone en cheffe de cette tribu".

- 4 févr.

Me Pierrat "la police a fait remarquablement son travail, ils ont étudié les faits non prescrits et cela a donné lieu à un classement sans suite. Nous avons prouvé que ce qu'elles disaient étaient mensongers et faux ! »

- 4 févr.

Me Pierrat : "Je ne pense pas qu'il soit utile de faire venir Me Baupin subir les pires agonies, les pires injures qu'il a subi depuis 3 ans. Il a répondu très longuement à la police, ça a duré 9 mois".

4 févr.

Me Emmanuel Pierrat, avocat Denis Baupin : "Etre indigné quand on est avocat, je trouve ça toujours étonnant, je préfère qu'on s'en tienne au droit. Je te le dis Antoine en toute amitié."

4 févr.

"On a tous besoin d'une contradiction. Si complot, quel complot ? Si autre sens des SMS, quel sens ? Et sur le principe de dignité. Tout le monde est venu comparaître au banc d'infamie, la moindre des choses c'est d'assumer", dit un autre avocat de la défense.

4 févr.

"On poursuit des journalistes et des victimes et la prétendue victime n'est pas là !" conclue Me Tordjman.

4 févr.

"Ce procès va être arole contre parole. Alors ça va être la parole de ces femmes contre celle de mon confrère ? Sa comparution va être indispensable."

4 févr.

Emmanuel Tordjman, avocat de Mediapart : "C'est un procès inhabituel. Aujourd'hui, la partie civile mobilise une semaine d'audience, 3 magistrats du siège, un procureur, une 15e d'avocats sans qu'on ne puisse jamais la questionner"

- 4 févr.
Baupin ne poursuit pas l'agression sexuelle racontée par Annie Lahmer, remarque l'avocat mais la phrase de Baupin rapportée dans l'article : "Toi tu n'auras jamais de place dans le parti".
- 4 févr.
Cette absence de Denis Baupin est "manifeste, visible et choquante" dénonce Antoine Comte. "Est-ce conforme à un procès équitable ? C'est bancal. J'ai besoin d'une confrontation pour ma cliente !"
- 4 févr.
Me Comte cite la loi de 2014 selon laquelle une juridiction peut ordonner une confrontation.
4 févr.
Me Comte : "L'offre de preuve n'a pas de sens pour des personnes poursuivies pour avoir rapporté ce qui leur était arrivé, sans évidemment qu'il n'y ait des témoins".
4 févr.
"C'est très problématique, poursuit Me Comte. La partie civile vient défendre son honneur sans être présente. On se demande où est la dignité, c'est un concept étranger à notre droit. Elle a transformé les victimes en prévenus."
- 4 févr.
L'avocat Antoine Conte, en défense, exige la présence de Denis Baupin "Je me suis demandé si c'était un procès normal, conforme aux directives de la CEDH, de faire un procès sans aucune confrontation".
- 4 févr.
Emmanuel Pierrat, avocat de Denis Baupin : "Je poursuis deux journalistes, je me retrouve avec 8 prévenus supplémentaires, je n'y suis pour rien."
- 4 févr.
Les avocats sont invités par le président à donner leurs temps de plaidoirie. "20 minutes" répondent-ils chacun. "2 bonnes heures, assure Emmanuel Pierrat, qui suscite des murmures indignés. Et on va trouver le temps !".
- 4 févr.
Les avocats sont invités à transmettre leurs écritures. "40 pièces viennent d'arriver", râle un avocat de la défense.
4 févr.
Dans l'article de France Inter, une "jeune journaliste radio" qui a demandé l'anonymat, raconte des SMS "insistants", jusqu'à 22h le 31 décembre. "J'ai fini par lui dire que j'étais en famille".
4 févr.

Tous sont poursuivis pour "complicité de diffamation publique envers un particulier".

4 févr.

Le journaliste de France Inter, Cyril Graziani ; l'ancienne porte parole d'EELV, Sandrine Rousseau ; l'élue écologiste Elen Debost ; l'ancienne députée Isabelle Attard ; la conseillère régionale Annie Lahmer, l'ancien Verts Jean Claude Biau et Frédéric Toutain, ex attaché parlementaire, sont appelés à la barre.

4 févr.

Le président en vient maintenant aux articles de France Inter. Les passages incriminés sont à nouveau lu par le président. On revient aux fesses pincées dans l'ascenseur et à la baffe.

- 4 févr.

L'ancien vert Jean-Claude Biau est appelé à la barre (ça commence à faire du monde devant le tribunal).

- 4 févr.

Laurence Mermet, ex militante écologiste, est appelée à la barre. Dans l'article, la collaboratrice évoque des caresses sur la nuque lors d'une réunion. "Je n'avais nullement l'intention de devenir la danseuse de Denis Baupin".

- 4 févr.

Dans l'article, elle raconte que Denis Baupin lui a "sauté dessus" à 2 reprises, " c'était brutal et sexuel".

4 févr.

Geneviève Zdrojewski, haute fonctionnaire à la retraite, est appelée à la barre : "vous êtes poursuivi pour diffamation", lui explique le président.

4 févr.

"A l'époque, parler de porter plainte n'était pas très à la mode", lit le président.

4 févr.

Les messages poursuivis décrivent une agression sexuelle : une femme plaquée contre un mur, qui crie. Denis Baupin : "arrête de crier, ta secrétaire va nous entendre"

4 févr.

"Me. Plenel vous êtes poursuivi pour diffamation", explique le président du tribunal, qui continue la lecture du 2e article.

4 févr.

Un 2e article de Mediapart est mis en cause, publié le 30 mai 2016.

- 4 févr.

Les faits relatés dans l'article s'étalent de 1998 à 2014, pour la plupart d'entre eux les faits remontent à plus de 3 ans et sont donc prescrits.

4 févr.

Des sources anonymes racontent des fesses pincées dans l'ascenseur, des messages insistants, de la "drague lourde".

4 févr.

"C'est le lot quotidien de toutes les jeunes femmes qui bossent en politiques" dit une autre.

- 4 févr.

"J'ai reçu des centaines de messages, témoigne une autre dans cet article. Comme : " je suis dans le train, j'ai envie de te sodomiser".

4 févr.

L'enquête de Mediapart lu par le président évoque des "harcèlements quasi quotidien de harcèlements provocateurs, salaces", par exemple " j'aime bien quand tu croises tes jambes comme ça" envoyé à la député Isabelle Attard.

4 févr.

Denis Baupin est représenté par son avocat.

4 févr.

Le président du tribunal commence par le 1er article de Mediapart publié le 9 mai 2016. La journaliste Lenaig Bredoux et Edwy Plenel sont appelés à la barre.

- 4 févr.

A la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour le procès en diffamation intenté par Denis Baupin, ancien député écologiste, à ses accusatrices, Mediapart et France Inter.

- 4 févr.

Dans l'Huma de ce lundi : "Denis Baupin revient dans les habits de la victime". Le procès en diffamation que l'ex député intente à Mediapart, France Inter et ses anciennes accusatrices débute ce matin.

- [#achetezlhuma](#)



Lundi 4 février 2019 L'Humanité 3

Temps forts

Les journalistes ont-ils encore le droit d'enquêter sur les violences sexuelles?

personnelle ont été brisées, sa famille a pris plein la günde. »
Trois des quatre Alim écologistes, les Attard, Elen Debost et Sandrine Rousseau avaient déposé plainte. Suivies par Veronique Haché, actuelle directrice d'Elle, pour une agression sexuelle en 2013 à l'époque où elle travaillait au cabinet du maire de Paris Bertrand Delanoë. « Ce procès, on l'attend depuis longtemps, c'est un procès important par les questions qu'il pose : est-ce que les journalistes ont le droit d'enquêter sur les violences sexuelles ? Est-ce que les femmes ont encore le droit de parler ? » L'ancienne nationale adjointe d'EEAN a subi une agression sexuelle, en 2013, dans un couloir, en marge d'une manifestation publique. « La justice n'a rien fait pour lui, il n'a pas eu à se défendre devant un juge. Ce procès est la stratégie d'agression démentie et veut nous faire taire. Il dit que « parler a bouleversé sa vie ». Parler, et créer un mouvement, même nom pour révéler les violences sexuelles... »

VIOLENCES SEXUELLES

Denis Baupin revient dans les habits de la victime

Le procès en diffamation que l'ancien député écologiste a intenté à Mediapart, France Inter et à plusieurs de ses accusatrices débute ce matin à Paris.

Son nom et son honneur ont été « bafoués », il entend les laver. Douze personnes se serreront ce matin sur le banc des prévenus de la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, poursuivies en diffamation par Denis Baupin. L'ancien député écologiste, accusé d'agression sexuelle et de harcèlement mais jamais poursuivi, assistera pas lui-même à ce procès. « Il a le droit, il s'est déjà longuement expliqué devant la police », justifie son avocat, Emmanuel Pierrat. « Ce procès va remettre en cause la parole de ces femmes, Denis Baupin doit être là pour répondre aux questions, réagit au contraire Emmanuel Pierrat, avocat de Mediapart. L'audience doit être la confrontation de ces deux versions. »

Les faits remontent au début du mois de mai 2016. Huit femmes – quatre anonymes et quatre élues écologistes : Isabelle Attard, Annie Lahmer, Elen Debost et Sandrine Rousseau – accusent Denis Baupin d'agressions sexuelles et de harcèlement. Le 30 mai, de nouveaux témoignages sont divulgués – deux à usage découvert, trois anonymement. En dernier témoignage, celui de l'ancienne conseillère de Bertrand Delanoë, Veronique Haché, est publié en septembre 2016. Quatorze femmes au total dénonçant des SMS insistants, des gestes déplacés, voire des agressions sexuelles. Les révélations publiées par Mediapart et France Inter créent une onde de choc au sein du parti écologiste et relancent la question de la loi du silence en politique. « Il y a trois ans, on était dans un autre monde du point de vue des violences sexuelles », se souvient Léa...

Pour la première fois, une enquête journalistique ne s'appuyait pas sur une procédure judiciaire. Tout le monde était terrorisé, les femmes mais aussi les témoins, l'entourage, de ne pas être pris au sérieux. » Pour la journaliste, cette affaire représente près de trois mois de travail à plein temps, des dizaines de témoignages entendus et recoupés.

« Il est dans le déni et veut nous faire taire »

Dès le lendemain de la divulgation des premières accusations, la justice se saisit de l'affaire. Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée nationale, nie farouchement ces allégations, évoquant des « jeux de séduction » entre « adultes ». Son avocat porte immédiatement plainte pour diffamation avec constitution de partie civile. Après dix mois d'investi-

gations, le parquet de Paris classe sans suite son enquête en mars 2017, considérant que si « les faits dénoncés, aux termes de déclarations mesurées, constantes et corroborées par des témoignages, sont pour certains d'entre eux susceptibles d'être qualifiés pénalement (...), ils sont cependant prescrits ». Dans la plupart des cas, ces faits portent sur une période allant de 1990 à fin 2013, une période allant de la prescription, qui était de trois ans pour ce type de délit et qui a depuis été doublée par la loi du 16 février 2017. Denis Baupin, qui se défend d'être le « DSK des Verts », accueille ce classement sans suite avec satisfaction, tout en regrettant que la prescription « constitue une entrave au rétablissement de la vérité ». « Il a été blanchi, résume aujourd'hui M^{me} Emmanuel Pierrat, il n'a rien fait d'illégal. Mais sa carrière politique et sa vie

Une confrontation parole contre parole. Ce procès hors norme durera jusqu'à vendredi 17^e chambre du tribunal. Il portera sur les faits dénoncés. et à charge, ce procès est une leçon de morale. rat, ce sont des journalistes. Inter de « crétin » et de « fausses ». Pour témoigner, Denis Baupin, Sandrine Rousseau, Veronique Haché, la directrice d'Elle, la journaliste nationale adjointe d'EEAN, une nouvelle parole. « Ne que disent ces femmes, c'est sa part, M^{me} Pierrat. Il y a une responsabilité de sources et de ressorts, c'est elles qui ont prélevé la victime.